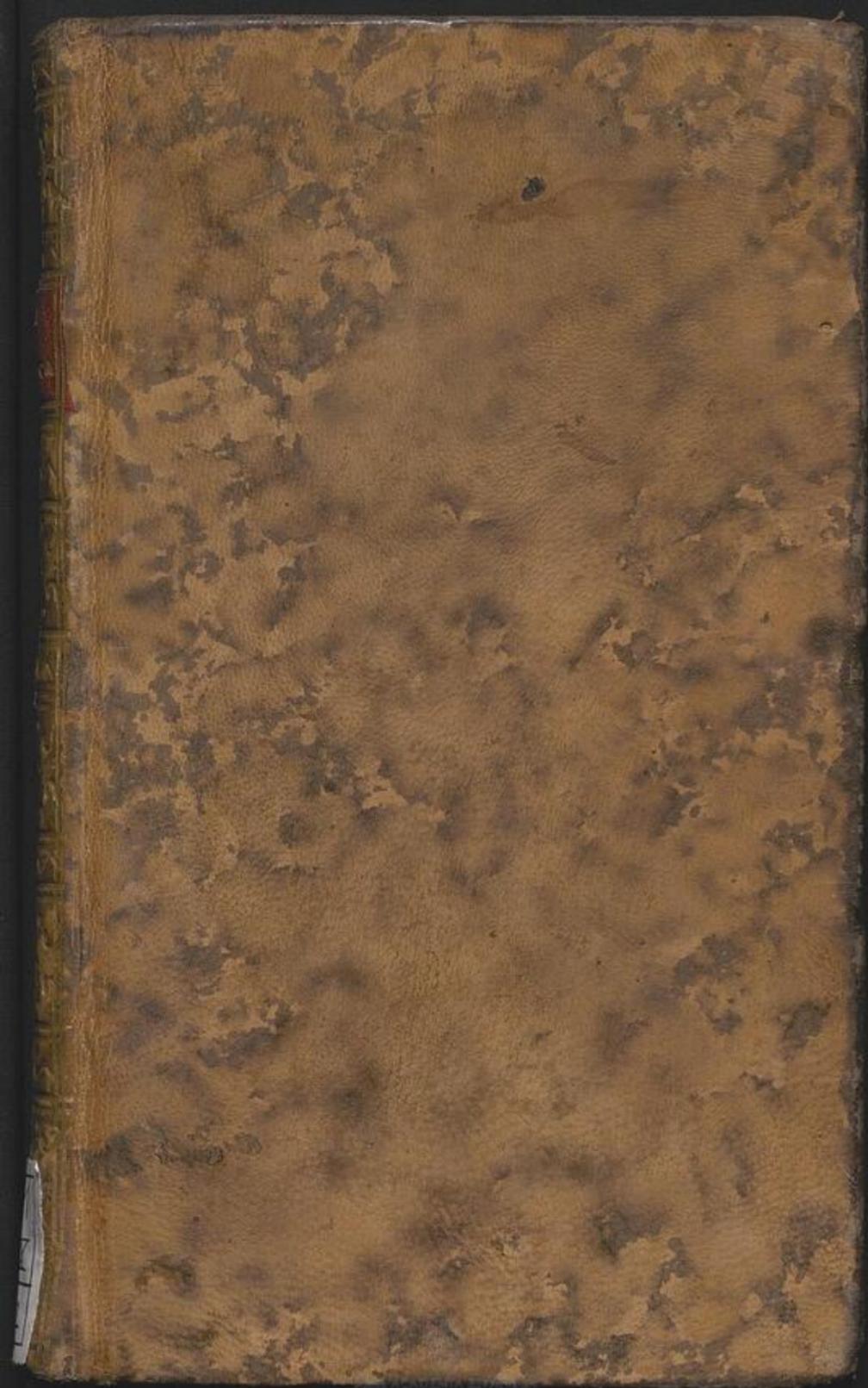
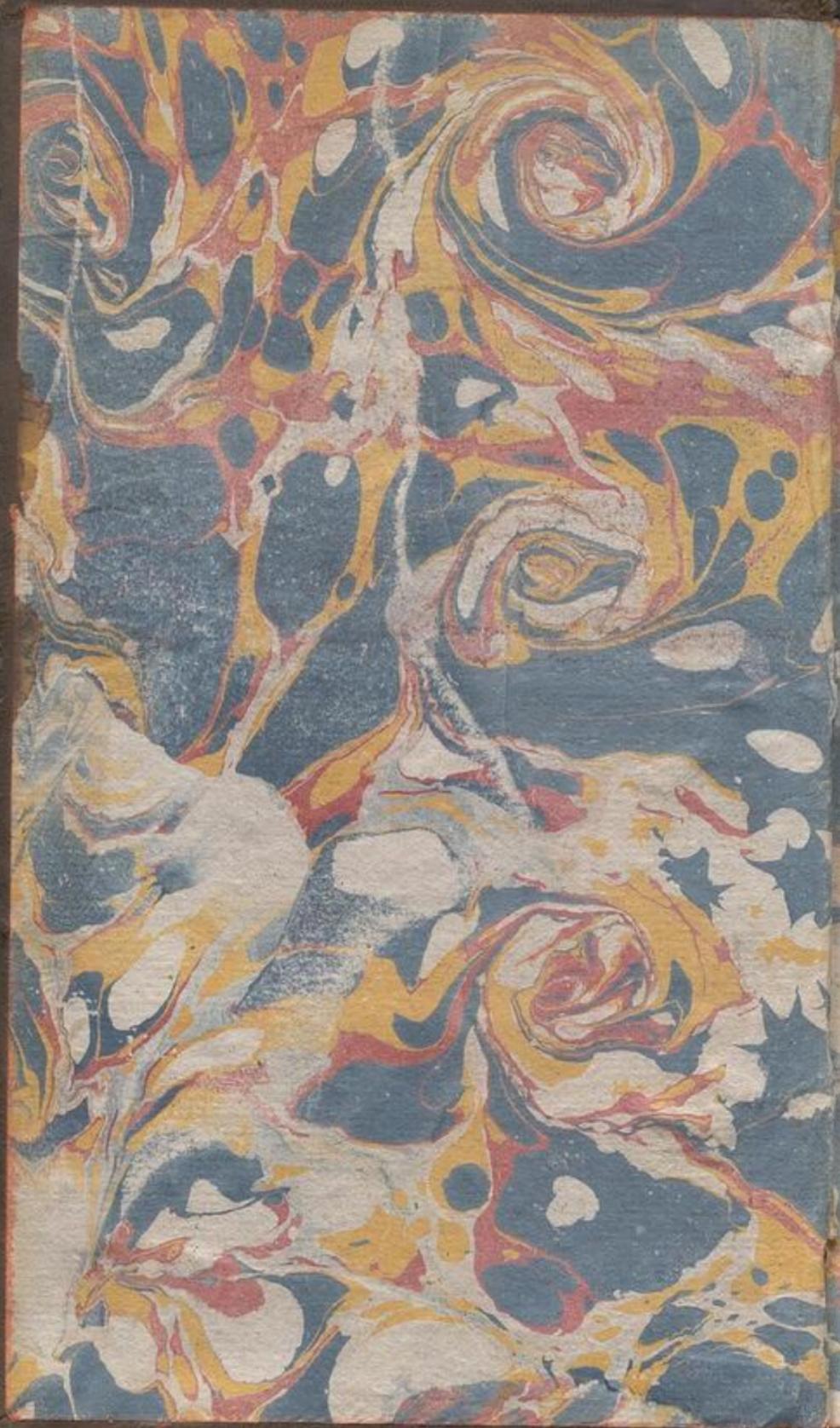


11

IV

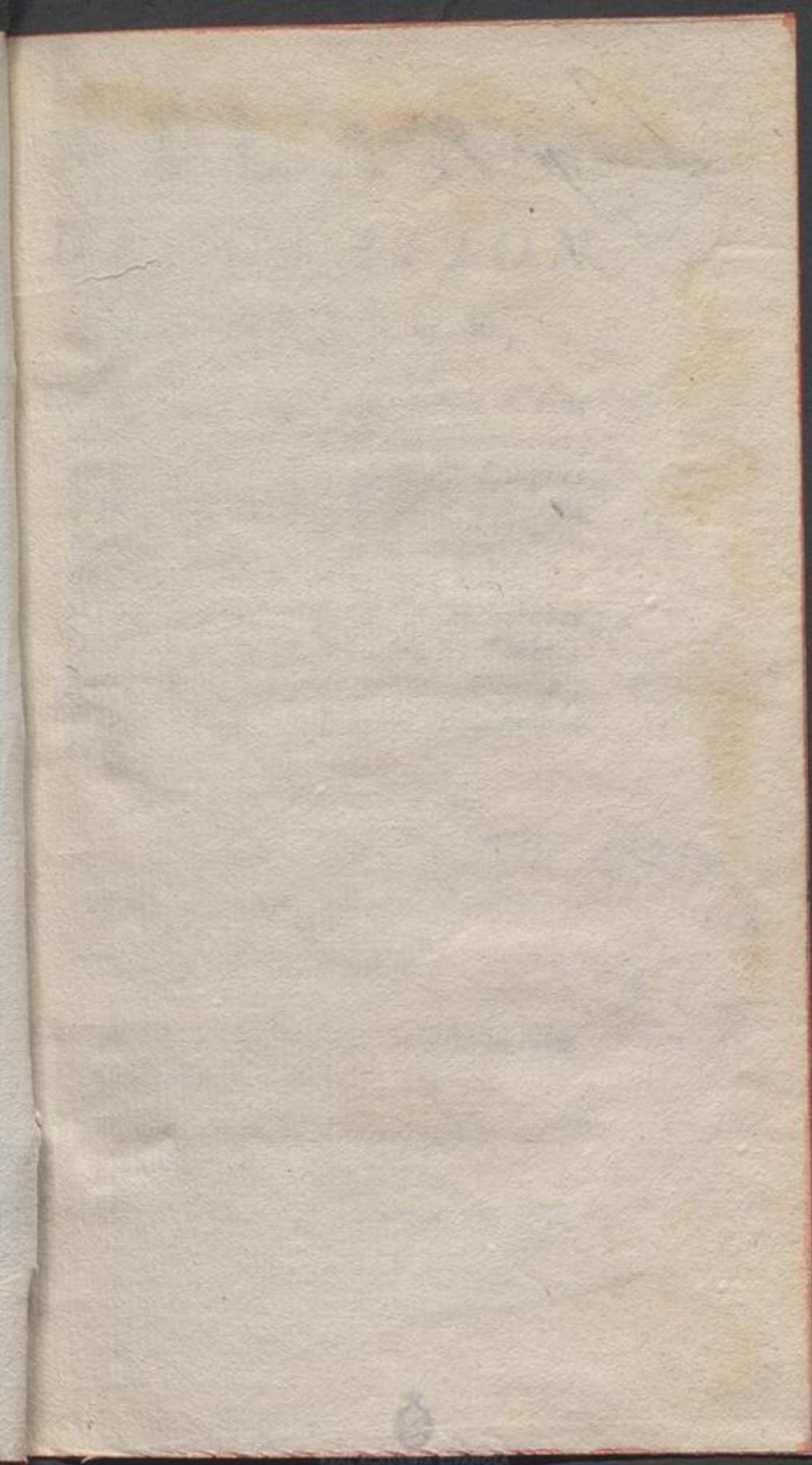
32







II-IX-32



~~Sign. 5a~~

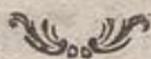
C

A

PLAN D'ÉDUCATION PUBLIQUE,

Par le moyen duquel on réduit à cinq années le Cours des Etudes ordinaires, parce qu'on y allie l'étude des Langues à celles des Sciences ; qu'on y suit la marche de la Nature & la gradation des idées ; qu'on en éloigne toutes les regles superflues & toutes recherches inutiles, & qu'on en bannit les Thèmes particuliers & les Versions séparées, qui n'ont aucun rapport à l'objet de leur Classe.

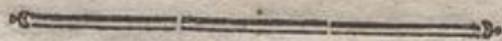
Quid leges sine moribus
Vanae proficiunt? *Hor. lib. 3, Ode 18.*



A PARIS,



Chez DURAND, Neveu, Libraire, rue
Galande, Hôtel de Lesseville.



M. DCC. LXXVII.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

PI. A. M.
D. D. D. U. C. T. I. O. N.
1789



A. P. A. R. I. S.

M. D. C. C. C. X. V. I. I.

PRÉFACE.

*L*OIN de moi l'aveugle ambition de chercher à renverser l'ordre établi dans les Colleges, pour y substituer mes idées à la place de celles des Anciens. Projet téméraire, qui pourroit m'être attribué, & qui est aussi éloigné de mon caractère, qu'il est au-dessus de mes forces!

Faire connoître au Public l'ensemble d'un système d'enseignement, dont il a bien voulu accueillir quelques parties détachées; lui donner le plan détaillé des livres élémentaires que je me propose de publier pour remplir mes vues; annoncer aux peres & meres une nouvelle Pension pour leurs enfans; leur mettre devant les yeux les regles qui dirigeront l'intérieur de la maison où ils seront admis; exposer historiquement ce que j'ai fait, ce que

a ij



d'autres pourroient faire, & ce que je m'offre de remplir ; c'est le seul objet de mes desirs : mon ambition s'arrête là. Pour porter ses regards plus haut, il faut des talens supérieurs, de la faveur, de l'autorité, le concours de mille circonstances heureuses ; & je n'ai aucun de ces avantages.

Le titre que je donne à cet Ouvrage paroît, il est vrai, annoncer d'autres vues, puisque c'est un Plan d'Education publique. Mais cette nouvelle maniere d'étudier les Langues & les Sciences n'ôte rien à la méthode qui s'observe dans les Universités & dans les Colleges. Elle ne tend donc à aucun renversement : elle propose seulement d'allier l'étude des Langues à celle des Sciences, & de substituer des recherches fructueuses à quelques inutilités qui se sont glissées dans l'enseignement public, & que tout le monde y reconnoît.

Par le moyen de cette petite réforme, je pense qu'on pourroit facilement appren-

P R É F A C E. v

dre les Langues Latine & Françoisé, l'Histoire tant Sainte que Profane & Naturelle, la Physique, la Géographie, la Chronologie, la Logique, la Morale & la Littérature, tout cela en cinq ans, à de tendres enfans, & la plus grande partie de cela, en se divertissant dans les récréations; (car j'ai dessein de faire servir les récréations de mes Eleves, non-seulement aux répétitions des choses & des faits, mais encore des Sciences abstraites). Un autre prétendra que cela n'est pas possible. On pourroit alors choisir vingt Ecoliers à qui la Langue Latine & les Sciences fussent également inconnues; on en confieroit dix à la méthode ordinaire; j'instruirois les dix autres: au bout d'un certain tems il seroit facile de décider, par l'examen des uns & des autres, laquelle des deux méthodes l'emporte sur l'autre. C'est un parti qui doit intéresser le Public. Je le prendrai quand on le jugera à propos.

VI P R É F A C E.

Après y avoir mûrement réfléchi, j'ai cru qu'il me convenoit de retrancher de ce Plan l'article destiné à traiter des moyens de rendre les Etudes moins coûteuses à la Patrie & aux Particuliers. Cette partie ne contenoit que des projets. Il sera tems de les faire connoître, quand le Public aura prononcé sur la partie principale de l'Ouvrage.

Si je fais des vœux pour voir les Religieux en possession de la premiere Education de la jeunesse, c'est que, pour remplacer les parens, il ne faut rien moins que la piété, les talens, & sur-tout la charité compatissante des Citoyens qui composent ces respectables Sociétés. Faute de ces secours, l'Education des Colleges devient pénible & souvent infructueuse, parce qu'en y arrivant, les jeunes gens n'y apportent pas les connoissances & les bonnes habitudes qui conviennent à leur âge, & au progrès des Sciences.

J'aurois peut-être aussi bien fait de

retrancher le dernier article de cet Ouvrage, que le précédent. A Dieu ne plaise que j'aie dessein de prescrire des regles de conduite à ceux de qui j'en dois recevoir ! Mais il faut, dans un Plan d'Etudes, parler de la discipline intérieure d'un College ; ce qui ne peut se faire qu'en descendant dans les détails où je suis entré en cette occasion. D'ailleurs, on ne peut guere tracer d'une main des regles aux jeunes gens, qu'on ne leur montre de l'autre les obligations de ceux qui les conduisent. Je sais que Messieurs les Professeurs sont bien aises de faire voir à leurs Eleves qu'ils ne se déterminent jamais ni par caprice, ni par humeur ; qu'ils sont toujours guidés par des principes sages & prudents dont ils ne doivent pas s'écarter ; & que c'est par ce moyen qu'ils rendent leurs Ecoliers dociles & soumis. Combien n'a-t-on pas maintenu de jeunes gens dans la subordination & dans leurs devoirs, en leur disant : C'est la

loi qui vous condamne ; lisez-la, interprétez-la, si vous le pouvez, en votre faveur ? Au reste, on n'a mis dans cet article que ce que Monsieur Rollin nous prescrit, & que ce qui s'observe dans les Universités.





P L A N

D'ÉDUCATION

P U B L I Q U E.

LES Royaumes les plus florissans & les plus heureux ont toujours été ceux dont la jeunesse a reçu la meilleure éducation. Les siècles grossiers & ignorans furent toujours les siècles des plus grands vices & des désordres les plus scandaleux, parce que, s'il est évident que le bonheur du corps de l'Etat dépend de la manière dont chaque Membre qui le compose remplit ses obligations, il ne l'est pas moins que les fonctions des particuliers se ressentent des vertus ou des vices, des lumières ou de l'ignorance, qui sont toujours les

suites de leur éducation. Le corps ne peut être vigoureux , si les membres sont mal constitués. Aussi tous les habiles Législateurs ont-ils regardé la bonne éducation comme le moyen le plus sûr de rendre un Empire stable & florissant. Ils ont pensé qu'il ne falloit point abandonner à la volonté des parens, l'instruction des enfans ; mais que la République devoit se charger de ce soin. En conséquence , l'Education publique a toujours passé aux yeux des Sages pour une affaire d'Etat , une affaire de premier ordre , de la plus haute considération , & la plus capable de contribuer à la gloire du Prince & au bien de ses Peuples. De-là l'origine de l'instruction publique , qui soumet tous les Membres d'un même Etat à une discipline uniforme , & propre à leur inspirer de bonne heure l'amour de la Patrie , le respect pour les Loix de leur Prince , & le goût des maximes du lieu où ils doivent vivre & mourir. C'est ce

qui a porté les Rois & les Princes des siècles les plus florissans à faciliter cet objet, & à chercher les moyens de le perfectionner. De-là aussi ces nombreux établissemens que nos Rois ont faits pour assurer toute espece d'instruction. Toutes les Académies qu'ils fonderent, toutes ces Universités, ces Collèges, ces Chaires, ces Ecoles militaires, eussent produit les avantages les plus précieux, si leurs premiers pas eussent été bien dirigés; mais malheureusement les circonstances ne furent pas favorables aux premières démarches. Les Ecoles trouverent des préjugés établis, & ces préjugés les subjuguèrent.

Dans le tems de la première institution, la langue maternelle des François n'étoit plus qu'un jargon informe & sans loix. On l'abandonnoit aux gens de la lie du Peuple, ou on la reléguoit dans les cantons les plus grossiers. Le vulgaire Roman, latin barbare & corrompu, étoit le langage dominant. Les

Discours publics, les Ordonnances de nos Rois, leurs Chartres, les Arrêts de nos Cours souveraines, les Actes publics, tout étoit énoncé dans ce langage corrompu. Ce qui acheva de le maintenir, & de préjudicier aux Sciences, c'est qu'il n'y avoit d'Ecoles que dans les Cathédrales & dans les Monasteres; encore personne n'y venoit étudier, à moins qu'il ne se destinât à la Cléricature; car la plupart des Nobles se piquoient, dans ce tems-là, de ne savoir ni lire, ni écrire. Il paroitra encore moins surprenant que le latin ait été alors presque le seul objet des études, & la seule langue dans laquelle on étudioit le peu de sciences qu'on enseignoit, si on réfléchit que le latin étoit la langue de l'Eglise, & que l'Eglise tenant l'Institution, les Instituteurs avoient de bonnes raisons pour n'enseigner que dans une langue, qui leur donnoit tant de prééminence parmi les Nobles & sur les Peuples; qui les établissoit les

D'ÉDUCATION PUBLIQUE. §

seuls Savans & les seuls Interprètes des termes énigmatiques , dans lesquels ils enveloppoient les leçons qu'ils donnoient à leurs disciples. Il n'étoit donc alors question que du latin ; l'histoire , la saine logique , la pure morale , la véritable physique , la jurisprudence , l'astronomie , tout étoit dégradé. Ce qu'on voyoit de ces sciences étoit renfermé dans des cahiers mystérieux, où tout se réduisoit à des disputes grossières , à des recherches chimériques , à des fables puériles , qu'on chargeoit de mille termes barbares , obscurs , vuides de sens , & impertinens. Tout ce qui paroissoit indéfinissable , on le faisoit avidement , on l'agitoit avec chaleur , on soutenoit le pour & le contre , on attaquoit avec aigreur , on se défendoit de même , & on finissoit presque toujours par se persécuter : souvent même l'Etat étoit ensanglanté. Pernicieuse maniere d'enseigner & d'apprendre ! Elle n'étoit propre qu'à faire des ignorans présomptueux ,

des hommes inutiles, vains, superflus, entêtés & cruels. Ces défauts étoient trop visibles & trop funestes, pour ne pas toucher les hommes vraiment patriotes. De-là cette multitude d'écrits propres à les arrêter, & ces recherches qui ont enfin produit d'heureux changemens dans la maniere d'enseigner certaines sciences. Cependant le gros de l'Education reste le même; il n'est pas porté au point de perfection dont il est susceptible, & qui produiroit les avantages les plus précieux pour l'Etat & pour les Particuliers.

Travailler à y réussir, c'est répondre immédiatement aux vues du meilleur des Rois, qui regarde, avec intérêt & satisfaction, tout ce qui peut contribuer au bien & à la gloire de son Royaume, aux vœux de tous les gens de bien, qui reçoivent avidement tous les écrits qui tendent à perfectionner l'institution de la jeunesse; c'est contribuer au bien de sa Patrie dans l'objet le plus essen-

tiel. Nous l'avons dit, la meilleure Education est le fondement de l'Empire le plus florissant & le plus heureux. Puissent ces grands motifs toucher mes Lecteurs aussi vivement qu'ils me touchent moi-même !

L'objet d'un Plan d'Education est d'embrasser tous les états & tous les sexes, de former tous les Sujets aux vertus, au patriotisme, & aux talens qui leur conviennent : projet vaste, & de la plus grande utilité. C'est celui que je me propose de remplir aujourd'hui. Pour le faire avec succès, je partagerai mon Ouvrage en six parties, qui feront autant de titres sous lesquels je renfermerai plusieurs articles propres à les développer.

Après quelques observations sur l'Education en général, sur le but que doit se proposer tout Instituteur, & sur les moyens qu'il doit employer pour y arriver, je présenterai :

1°. Un tableau raisonné des con-

noissances nécessaires à un jeune homme qui n'est point encore en âge de se décider sur sa vocation, & des moyens les plus propres pour se procurer chacune de ces connoissances.

2°. La distribution méthodique, graduelle & facile de ces sciences, en cinq années d'études.

3°. La substitution de quelques classes particulières à celles qui ne sont pas assez utiles dans l'état actuel, & les sciences que ces Ecoles substituées doivent enseigner aux jeunes gens après le tems de leurs études communes.

4°. Les moyens de rendre les Ecoles moins coûteuses & plus utiles à la Patrie & aux Particuliers.

5°. Ce qu'il faudroit faire pour la première instruction, pour les Ecoles des campagnes, & pour l'éducation des filles.

6°. La discipline des Ecoles.



OBSERVATIONS*SUR L'ÉDUCATION EN GÉNÉRAL.*

POUR traiter, comme il convient, ce qui regarde l'Education, il faut observer quel est le but qu'elle se propose, & quels sont les moyens les plus propres pour y arriver.

Le but de l'Education est de former un enfant, d'en faire un homme, un Chrétien & un Citoyen. Il faut donc travailler à perfectionner toutes les facultés que la nature lui a données pour arriver à cette fin, lui faire acquérir tous les talens qu'elle demande de lui, & l'essayer dans tous les genres, afin d'être assuré de l'état qui lui convient mieux pour faire le plus grand bien de la Société.

Cet enfant a un corps & une ame; il faut former l'un & l'autre, & les for-

mer chacun par des principes qui leur conviennent. L'un & l'autre concourent également à la même fin par des moyens différens, mais qui n'ont rien d'opposé. Ces deux objets sont tellement liés ensemble, qu'ils ne font qu'un seul tout, dont les parties doivent être à l'unisson, si on veut qu'elles concourent avec harmonie aux opérations physiques & morales que nous demandons de l'homme raisonnable. Sans cette harmonie, les opérations d'une partie nuisent aux opérations de l'autre. Un corps bien constitué se prête aux opérations de l'ame, & une ame bien réglée facilite les fonctions du corps. D'un côté, il faut de la force, de l'adresse & des graces; de l'autre, un fonds de connoissances utiles & agréables, qui élèvent l'ame, l'agrandissent, la mettent à portée de juger sainement des objets qui l'environnent, & de se conduire en tout avec sagesse, & utilement pour soi ou pour les autres.

C'est vers ces objets que tout Instituteur doit diriger ses leçons ; il y réussira, s'il a de la méthode. Car, comme l'observe *Quintilien*, si on excepte ceux dont les organes ont été dérangés par quelque accident, il n'y a point d'individu de l'espece humaine dont on ne puisse faire un homme, en s'y prenant comme il faut. Nous sommes destinés à être tels par la nature ; cette mere commune, qui ne se méprend jamais dans ses opérations, a mis au-dedans de nous tout ce qu'il falloit pour cela. Quelquefois ce n'est qu'une petite étincelle d'esprit ; mais si on a soin de la recueillir & de l'entretenir, en lui donnant des alimens proportionnés à ses forces, elle parviendra enfin à fournir une chaleur & un éclat capable de produire l'homme, de l'élever, & de le montrer d'une maniere utile à la Société. Le défaut d'hommes ne vient donc que du défaut d'une culture convenable au précieux fonds que l'homme ren-

ferme. Cette même Nature, en nous créant, nous a tous destinés à vivre ensemble ; elle nous a aussi gratifiés d'un germe suffisant de vertus & de qualités requises pour cet effet. Si on manque de Citoyens, c'est qu'on n'a pas su développer ce germe précieux. Par conséquent, tous les vices dont on se plaint dans la Société, & tous les maux qui affligent ce grand corps, viennent de ce qu'on n'a pas formé ses Membres.

La santé des enfans est la base & le fondement de tout le reste, puisque la force & la vigueur du corps, dans les différens âges, est le fondement de la force & de la vigueur de l'esprit, ou des facultés morales. En effet, quel parti peut-on tirer d'un enfant ou d'un jeune homme valétudinaire ? Presqu'aucun. Pour n'avoir rien à désirer dans un sujet qu'on veut élever, pour être fondé à en concevoir les plus grandes espérances, il faut, dit *Juvenal*, qu'on y rencontre un esprit sain dans un corps bien

portant : *mens sana in corpore sano.*

Or, pour concourir à lui procurer ces deux avantages, qui renferment implicitement tous les autres, c'est spécialement à son Education primitive qu'il faut s'appliquer ; & malheureusement la primitive Education est totalement manquée pour les trois quarts de la Nation, parce que c'est aux parens à la donner, & qu'ils s'en déchargent sur des personnes qui n'ont pas le même zèle, & à qui la nature n'a pas donné les mêmes ressources pour la procurer. Ce seroit donc ici le lieu de démontrer que c'est des parens que les enfans attendent le lait qui doit les nourrir, les premiers alimens qui succèdent au lait, & les soins qui doivent accompagner ces nourritures. On pourroit leur faire envisager tous les avantages qui en résulteroient, tant pour eux que pour les enfans mêmes & pour la Patrie ; mais nous ne descendrons pas dans ce détail, tant parce qu'il a déjà été mille fois mis

sous les yeux des parens, que parce qu'il n'entre qu'indirectement dans un plan d'Education publique. Nous n'en dirons donc rien, ni des exercices propres à donner de la force, de l'agilité & de la grace au corps. Tout le monde fait d'ailleurs que les exercices du corps en plein air, qu'une nourriture simple & réglée, sont les moyens les plus propres à faire croître les enfans, & à leur donner la constitution nécessaire pour soutenir l'Education morale dont nous voulons donner le plan.

Quintilien vouloit que, dès qu'un pere avoit un fils, il commençât à en concevoir de grandes espérances, & qu'il s'appliquât tout entier à le bien élever. Les soins que cet Orateur exigeoit d'un pere, regardoient bien plus l'ame que le corps. Autant l'ame est au-dessus du corps, autant les soins qu'elle demande sont-ils supérieurs aux autres. Le corps ne se dresse bien que lorsqu'il est encore tendre & délicat;

de même l'esprit, s'il n'est bien manié d'abord, & si on ne le rend souple, contracté, avec le tems, une certaine inflexibilité qui le rend inhabile à bien des choses.

On ne peut former l'ame qu'à force de bons exemples & d'instructions. Il est impossible de séparer ces deux choses.

Les hommes vont par imitation, les enfans y vont encore davantage. Plus ceux qui nous donnent l'exemple ont d'autorité, plus on est tenté de les suivre. On peut juger de-là combien l'exemple domestique, sur-tout celui des peres & des meres, influe sur les actions des enfans. L'exemple est donc la premiere leçon, la leçon de tous les tems, & celle qui est la plus puissante. Qu'un pere n'ait donc point de vices, qu'il n'en souffre aucun dans ceux qui approchent de ses enfans; que lui & ses Coopérateurs se piquent de la plus grande régularité, & pratiquent les vertus chrétiennes & morales qu'ils veulent inspirer à leurs Eleves.

Mais cet enfant ne peut pas toujours être sous la conduite de ses parens & de ses Maîtres ; il doit un jour être abandonné à lui-même , & marcher seul : peut-être la Providence le destine-t-elle à conduire les autres. Il faut donc qu'il fasse provision de principes sûrs & d'un discernement éclairé , pour se conduire , pour ne pas se tromper , & ne point tromper les autres. C'est des moyens de lui procurer ces précieux avantages , que nous allons nous occuper. Les soins du corps peuvent bien demander des attentions de la part d'un Instituteur ; mais ces soins & ces attentions ne sont que des moyens pour soutenir facilement , & avec grace , l'édifice de l'Education publique.

Moyens pour parvenir au but que doit se proposer toute Education publique , & pour rendre les Etudes plus fructueuses , plus courtes & moins pénibles.

IL faut de l'ordre par-tout , mais sur-

tout dans un Plan d'études. Les connoissances qui précédent doivent être les plus faciles, être liées avec les opérations les plus naturelles & les plus communes. Il faut que celles-ci servent de base à celles qui suivent, & que toutes se prêtent la main & s'éclaircissent mutuellement en concourant au même but. Si l'on ne commence pas par les notions les plus communes pour s'élever, par degrés, jusqu'aux sciences abstraites, les connoissances ne seront pas suivies; & il arrivera, ce qu'on voit tous les jours, qu'on apprendra avec peine & dégoût, & qu'on oubliera facilement.

La Nature est, sans contredit, le meilleur des Maîtres : on ne peut se tromper en marchant sur ses traces. Observons donc comment les premières connoissances entrent dans l'esprit des enfans; nous verrons qu'elles suivent la gradation que nous voudrions introduire dans l'étude des sciences.

Il n'est point question ici d'établir

si nous avons des idées innées ou non ; il suffit de savoir que si nous en avons , il faut que les sens ou la réflexion les réveillent. On peut donc dire que ce n'est que par la sensation ou la réflexion, que l'homme acquiert ses idées ; & si l'homme n'acquiert ses perceptions que par la sensation ou la réflexion , on peut encore conclure que la sensation doit précéder la réflexion : car les idées abstraites & de réflexion supposent dans l'esprit des connoissances avec lesquelles elles puissent se comparer & se lier ; elles doivent par conséquent en être précédées ; & ce n'est rien hasarder , que de dire que les connoissances sont fondées sur les sens. Car, quoique l'origine des idées soit un mystere impénétrable , de très-grands Philosophes pensent que l'esprit humain ne forme ses idées qu'à l'occasion des objets extérieurs , & qu'il n'en auroit aucune , si l'impression des sens étoit totalement interceptée ; & tout le monde avoue

que si nos sens ne sont pas la source de nos perceptions, ils en sont du moins les principaux instrumens. Les sens commencent, le concours de l'esprit & la réflexion viennent après, & les idées se multiplient. Voilà la marche de la Nature; ce doit être celle de l'enseignement. Par conséquent, toute méthode d'instruction, pour être bonne, doit commencer avec ce qui est sensible, pour s'élever, par degrés, à ce qui est intellectuel; par ce qui est simple, pour parvenir à ce qui est composé; par s'affirmer des faits avant que d'en rechercher les causes; par inculquer, par des exemples sensibles & réitérés, les connoissances particulières dont les maximes générales & les termes abstraits supposent les impressions. Par ce moyen, à chaque découverte, on paroîtra rencontrer des vérités nouvelles qui se présenteront naturellement; & jamais il ne semblera qu'on est occupé des recherches & des opérations pénibles

qu'on emploie ordinairement pour les découvrir. L'une paroîtra faite pour celle qui l'aura immédiatement précédée : chaque chose sera à sa place. Ce qui servira de fondement à l'édifice, sera précisément ce qui doit naturellement le soutenir, & non ce qui est destiné à l'ornement. Par-là, on arrivera facilement aux sciences les plus compliquées ; on les apprendra de même ; & , une fois apprises, on ne les oubliera jamais, parce qu'elles se tiendront les unes les autres, qu'elles se soutiendront réciproquement, & que l'éclat de l'une fortifiera la lumière de l'autre.

Il est donc incontestable qu'avant que d'en venir aux sciences abstraites, il faut faire passer, sous les yeux des jeunes gens, une foule d'objets amusans, qui fournissent à leur méditation, en même-tems qu'ils serviront à exciter leur curiosité ; mais ici, comme ailleurs, il faut que ce qui est amusant soit en même tems grand & propre à élever

l'ame, à la remplir de grandes idées, & à donner matière à beaucoup de réflexions. Si vous n'avez jamais vu que de superbes édifices, & les peintures de nos meilleurs Maîtres, les médiocres n'auront rien qui pique votre curiosité. On doit donc commencer par ce que l'on voit, par ce que l'on touche, ce que l'on pèse, ce que l'on mesure; par des faits frappans, des observations, des expériences curieuses; il faut les faire voir à diverses reprises, & toujours les envisager avec les relations qu'elles peuvent avoir avec les autres créatures, & sur-tout avec la Morale & la Religion. Rien ne paroît petit, quand on l'envisage dans les vues de la Nature, & avec le rapport qu'il a à l'ordre des choses. Un moucheron est peu de chose, lorsqu'il est confondu dans la grande masse des créatures; mais qu'il est grand dans l'ordre de la création! J'y découvre un corps bien organisé, & des opérations suivies; tout y est admirable, plein de desseins & de proportions.

L'Histoire de la Religion, l'Histoire naturelle, les Récréations physiques, l'Histoire ancienne & moderne, sont des faits, & ces faits sont frappans; ils sont sensibles. Ces Histoires doivent donc servir d'introduction à des connoissances plus abstraites, & de base à l'Education des jeunes gens.

Un second moyen d'abrégér de beaucoup un cours d'instructions, c'est d'allier l'étude des langues à l'étude méthodique des sciences: ce moyen doit être fait avec d'autant plus d'empressement, qu'on peut apprendre les langues dans les livres d'histoire plus facilement que dans ceux qu'on met tous les jours entre les mains des jeunes gens; parce que les Histoires sont amusantes, variées & curieuses; parce que l'on voit ce que l'on fait, où l'on est, d'où l'on vient & où l'on va, & que tout cela contribue infiniment à rendre les choses aisées & agréables. Ce qui pourroit s'opposer à cette exécution, ce seroit l'étude

des principes des langues ; mais nous leverons cette difficulté , lorsque nous parlerons de la maniere dont on doit s'y prendre pour les étudier facilement.

Un troisieme moyen , c'est de faire un grand changement dans la méthode des Thèmes & des Versions. Ce n'est point ici le lieu d'examiner s'il convient de commencer l'étude du latin par la Version ou par des Thèmes : mais ce que nous voulons établir actuellement , c'est que , quand le tems des Thèmes est venu , il faut ne pas les chercher ailleurs que dans l'objet de la classe. On mettra par-là les jeunes gens dans le cas de profiter , autant qu'il est possible , de tout ce qu'on leur enseigne dans les Colleges.

On donne des Thèmes & de Versions dans presque toutes les classes ; & ce travail occupe plus de la moitié du tems des études. Cependant c'est de cette partie qu'on tire le moins ; en voici la raison : dans les basses classes , les Thè-

mes roulent sur les difficultés grammaticales, par conséquent ils n'ont rien que de rebutant ; dans les classes supérieures, ce sont des morceaux détachés qui n'ont point d'enchaînement les uns avec les autres, & qui ne vont point à l'objet d'une classe & d'une science particulière. La composition faite, le morceau est oublié ; il fait place à un autre. Cependant, cette branche des études seroit aussi fructueuse qu'elle est importante, si l'on étoit dans la méthode d'avoir, dans chaque classe, deux livres élémentaires, l'un françois, l'autre latin, où il seroit traité des choses qui sont l'objet de la classe. Le livre françois serviroit pour les Thèmes, & le latin, pour les Versions. Dans la classe d'Histoire, par exemple, l'Histoire ancienne seroit en latin, & l'Histoire moderne en françois. Nous ne disons rien des Thèmes des basses classes ; cet objet demande beaucoup de méthode : nous en parlerons dans l'article destiné à développer la manière d'enseigner le latin.

CHAPITRE

CHAPITRE PREMIER.

Tableau méthodique des connoissances nécessaires à un jeune homme dont la vocation n'est point encore décidée.

DE L'ÉTUDE DES LANGUES.

L'ÉTUDE des Langues entre nécessairement dans un Plan d'Education, & elle y doit tenir un rang considérable, parce que l'intelligence des Langues est le premier principe de la Société entre les hommes, & un moyen pour réussir dans la recherche des Arts & des Sciences, puisqu'elle nous met en état de communiquer nos idées à nos semblables, de connoître les leurs, & de profiter des lumières de ceux qui se sont distingués dans tous les pays & dans tous les siècles. D'ailleurs, l'étude des Langues, si elle est méthodique, peut être très-facile : elle dépend plus

de la mémoire que du raisonnement , & la tête des enfans est comme une cire molle qui reçoit facilement ce qu'on y veut imprimer , & en conserve des traces très-profondes.

L'enfance est donc l'âge le plus propre pour apprendre les Langues ; aussi commencerons-nous par-là , mais avec certaines précautions qui sont nécessaires pour réussir dans cet objet , & pour ne pas lui donner un tems qui est tout destiné à l'étude des sciences.

Puisqu'on apprend aussi facilement le françois dans un livre de science que par toute autre méthode , on doit conclure la même chose pour toutes les autres Langues. En conséquence , dans notre cours d'études , les livres destinés à apprendre les Langues , serviront encore plus pour les sciences , & nous les distribuerons par classe , suivant le tableau que nous en donnerons dans la suite ; de façon qu'on y étudiera cinq ans les Langues , parce qu'on y ensei-

gnera autant de tems les sciences. Cette étude de cinq ans, équivaldra au cours complet des classes ordinaires, où on sépare ces deux choses ; elle pourra même le surpasser, par la raison qu'elle est plus simple & plus naturelle.

S'il est des Langues auxquelles il faut donner la préférence, nous croyons qu'il convient de l'accorder à la nôtre, sans cependant trop la séparer de l'étude des autres Langues, parce que les premières leçons doivent être les plus faciles, & qu'il est plus aisé d'entendre sa Langue, qu'une étrangère ; parce qu'il est plus nécessaire que les jeunes gens la parlent plus correctement qu'une autre ; parce qu'elle suit presque toujours la génération & l'ordre des idées ; & que la plupart des autres s'en écartent plus souvent ; parce qu'enfin elle sert à mieux faire entendre les autres Langues, en indiquant les rapports qu'elle peut avoir avec elles, ou en marquant les différences qui s'y trou-

vent. Notre langue aura donc la préférence ; mais ce ne sera que pour les principes & l'explication des regles du langage. Pour la pratique , toutes les Langues doivent aller ensemble , & se seconder mutuellement. Nous en donnerons la méthode à l'article de la Langue latine.

S'il est avantageux de commencer par la Langue maternelle , il ne l'est pas moins de l'apprendre par principes , parce que cette pratique rend l'esprit juste , accoutume les enfans à faire usage de leur raison dans tout ce qu'ils font , à remarquer & à combiner : ce qui doit être le but de toute étude méthodique. Car il est sûr que rien ne fournit plus de lumieres à l'esprit , rien ne le soulage plus qu'un principe appuyé sur de bonnes raisons , & éclairé par des exemples. Ce principe, fût-il relevé , fût-il abstrait , s'il est présenté sous un jour favorable , & éclairé par des exemples , sera toujours plus sensi-

ble que les choses qu'on apprend sans préparation, sans développement, par routine, & par le seul effort de la mémoire. Vouloir conduire les jeunes gens sans leur donner des principes, c'est vouloir accoutumer leur esprit à se payer de mots, à suivre une route qu'ils ne connoissent pas, pour aller à un but dont ils n'ont point d'idée : ce qui fait que les enfans ne trouvent point, au-dedans d'eux-mêmes, de sentiment intérieur qui les avertisse de l'importance & de la nature des choses qu'ils étudient, & que rien ne se peint dans les esprits, rien ne s'y lie, rien n'y fait impression. Sans principes sur les Langues, comment éclaircir les doutes & les difficultés qui peuvent embarrasser ceux qui ne parlent que par routine ? Comment acquérir la pureté du langage ? Comment être sûr qu'on exprime ses pensées avec justesse & avec agrément ?

Il faut donc apprendre sa Langue par principes ; il faut aussi quelques

regles pour apprendre les étrangères ; & pour les mêmes raisons ; mais il en faut moins , parce que les principes d'une Langue peuvent servir pour une autre , en tout ou en partie. Il y a ici , plus qu'en toute chose , deux extrémités à éviter , & un sage milieu à tenir. Ne suivre aucun principe dans l'étude des Langues , c'est se remplir la tête d'une infinité de mots & de matériaux disparates , informes & capables de jeter la confusion dans les esprits les plus solides & la mémoire la plus parfaite ; mais si chaque espece de mots se trouve dans une classe particuliere , & dans un rang propre à indiquer à l'esprit le rapport qu'il a dans une proposition , & si les regles établies pour marquer ces rapports & ces formes , ne demandent aucun travail , ni aucune combinaison , il est évident que cette méthode contribuera infiniment à faire retenir les Langues. D'un autre côté , admettre indifféremment toutes sortes de regles ,

comme on fait dans nos méthodes ordinaires, c'est mettre de cruelles entraves dans une étude assez pénible d'ailleurs; c'est donner une peine inutile au Maître qui veut les faire comprendre, & à l'Ecolier qui s'efforce de les suivre. On ne peut effectivement rejeter le fardeau; mais on peut le rendre plus léger, & se frayer une route plus courte, plus riante, plus sûre & plus utile. Nous allons en indiquer les moyens.

Toutes les règles sur lesquelles sont fondées les méthodes pour apprendre les Langues, sont, la plupart, des branches qui sortent d'une même tige. Remontons jusqu'à leur origine, nous y découvrirons des principes assez simples pour être saisis sans efforts, & néanmoins assez étendus pour absorber toutes les petites règles de détail de nos Grammaires, & tous ces principes qui s'y multiplient à l'infini, & qui sont aussi contraires au nerf & à l'élégance, qu'ils sont opposés aux loix fondamentales des Langues. Biv

Il nous fait, pour réussir, une Grammaire où l'on se soit occupé des moyens propres à rendre la connoissance des principes de notre Langue, utile à l'étude des autres. Pour cela, il suffit de poser les principes françois, ensuite voir s'il y a analogie avec la Langue latine, par exemple, ou s'il n'y en a point. Si l'analogie a lieu, apprendre les principes d'une langue, c'est apprendre ceux de l'autre; c'est par conséquent abrégé de beaucoup son travail, que de les réunir sous un même point de vue, & de les présenter en même-tems à l'esprit, dans le même ouvrage. Les donner séparément, ce seroit tomber dans deux défauts considérables, & très-nuisibles aux progrès: le premier, de faire perdre de précieuses années aux jeunes gens que l'on forme, en les appliquant successivement, & par des intervalles éloignés, à un double travail, qui seroit abrégé de moitié, & deviendroit beaucoup plus

facile, s'il étoit présenté dans le même tems, puisqu'il est soumis aux mêmes principes. Le second, d'exposer ses Elèves à se former des idées contradictoires, & par conséquent fausses, des choses qu'on leur enseigne, & des principes qui doivent servir de regles, dont les noms, les titres, les exemples varient dans chaque livre élémentaire; ce qui ne peut que jeter de la confusion dans une jeune tête, qui n'est pas encore meublée des idées nécessaires pour discuter & réfléchir. Cependant les enfans aiment le vrai & l'ordre, peut-être autant que les hommes faits. Il faut donc, pour se faire entendre d'eux, mettre de la netteté & de la justesse dans tout ce qu'on leur présente, simplifier les principes, prendre la précaution de leur faire approfondir les idées qu'on veut leur donner, faire agir le jugement, éclairer l'entendement, en rendant la vérité sensible; ce qui ne peut avoir lieu qu'en présentant cette

vérité sous la forme qui lui convient, & dans le jour propre à la faire appercevoir. Or, remplira-t-on cet objet, si on leur présente la vérité sous plusieurs formes qui n'ont rien de ressemblant entr'elles, & qui ne se réunissent par aucune analogie ? Si l'on conduit son Eleve par des routes séparées, éloignées les unes des autres, & dès-lors embarrassées, pour en revenir, après beaucoup de tems & de peines, à lui faire comprendre que tous ces détours n'ont été pris que pour le mener à un but unique, où il auroit pu parvenir par un seul chemin, en moins de tems & avec beaucoup plus de facilité ? Il ne faut pas se faire illusion ; cette méthode n'est propre qu'à obscurcir les choses, & qu'à les exposer à ne pas être saisies, ou à l'être trop tard. Aussi arrive-t-il tous les jours qu'après plusieurs années d'une étude pénible des Langues, de la françoise, par exemple, & de la latine, on n'a aucune idée nette des principes qu'on

a médités dans des méthodes dissemblables entr'elles : on n'a que des idées qu'on ne peut rapprocher , combiner , & ramener au but commun. Tout le fruit qu'on retire d'un travail si rebutant & si long , c'est un dégoût absolu pour tout ce qui porte le titre de livre élémentaire , & un éloignement universel pour toutes les sciences.

Il est donc bien plus naturel & bien plus court d'établir d'abord le principe commun , de le développer , de l'apprécier , de l'éclaircir par des observations simples , de l'appuyer par des raisons & des exemples , & de faire voir en même tems que la regle qu'on vient d'établir pour une Langue , sert également pour l'autre , en tout ou en partie.

Mais supposons qu'il n'y ait point d'analogie entre les principes des deux Langues , comme il arrive assez souvent ; dans cette supposition , il ne sera pas moins avantageux de rapprocher ces principes , de les opposer les uns

aux autres , & du choc de leur opposition , faire rejaillir un éclat vif , capable de les découvrir dans toute leur étendue. Les contraires s'éclaircissent toujours bien par les contraires : ce qui ne se fait pas si facilement en éloignant les principes les uns des autres , en les présentant sous des aspects qui ne sont jamais assez semblables pour donner les mêmes idées des mêmes choses. D'ailleurs , l'avantage de la comparaison est perdu , & les tours différens des Langues ne sont pas appréciés avec la justesse qu'il conviendrait pour pouvoir être reçus sous toutes les nuances qui les distinguent. Que je dise , par exemple , que la Langue latine tire , de ses déclinaisons & de ses cas , une partie de la beauté & de l'harmonie de ses tours ; que j'ajoute que la Langue françoise , n'ayant point de cas , ne peut avoir de déclinaisons ; mais que ce que les Latins exprimoient par leurs cas , nous le rendons par le moyen de certaines pré-

positions : que j'observe que les prépositions que nous employons pour les remplacer , sont tirées du latin , mais qu'elles n'expriment pas toujours ce qu'elles signifioient dans la Langue d'où elles nous sont venues; que j'entre ensuite dans des détails , & que je dise , par exemple , à mon Eleve : *à* , dans la Langue latine régit l'ablatif ; dans la nôtre , il est employé pour exprimer quatre rapports différens : rapport d'attribution , quand il répond à la question *à qui* , *pour qui* ; comme : *je donne à mon ami* ; rapport de terme d'action , quand il répond à la question *où* , à laquelle on ne peut joindre *étant* ; comme : *je vais à la ville , à la campagne* ; rapport d'extraction , quand il répond à la question *d'où* ; comme : *je demande à mon pere* ; rapport de position , quand il répond à la question *où* ; mais à laquelle on peut joindre *étant* : *il préche à la Cathédrale ; je me promene dans la Ville ;* &c. De marque toujours l'ablatif chez

les Latins ; & chez les François , il annonce tantôt le génitif , tantôt l'ablatif : le génitif , quand il est entre deux noms , pour exprimer la dépendance ; ce qui se connoit par la question *de qui , de quoi* , après un nom ; & l'ablatif , quand il désigne rapport d'extraction , c'est-à-dire , qu'il répond à la question d'*où* , ou à la question *de qui , de quoi* : cette question doit se faire sur un verbe. Que j'entre , dis-je , dans ces détails , & semblables , ce moyen ne sera-t-il pas plus propre pour donner à mes Eleves des idées claires & nettes , que si je les conduisois pendant des mois entiers au milieu d'une foule de déclinaisons françoises , toutes aussi ridicules qu'inutiles , & sans fondement , pour venir après leur en donner une autre idée dans une Grammaire latine & particulière ?

On fait des volumes entiers sur les conjonctions & sur les principes d'élégance des deux Langues : on accumule les regles , on multiplie les remarques ,

ensuite viennent les différentes exceptions, les gloses, & jamais le moindre raisonnement pour éclaircir les principes & les remarques.

On nous dira, par exemple, en parlant de la Langue latine, que le verbe doit se trouver à la fin de la phrase, & on citera beaucoup d'Auteurs pour appuyer la règle; mais comme on trouve, en même tems, au moins autant de cas où le verbe est au commencement de la phrase, on fera une nouvelle règle, que l'on confirmera par autant d'autorités que pour la première, & il faudra multiplier les exceptions & les exemples tout autant de fois que l'intérêt ou l'harmonie de la phrase aura exigé que le verbe change de place. Ce que nous disons du verbe, nous le disons de toutes les autres parties du discours; & après toutes ces règles & toutes ces exceptions, l'esprit n'en est pas mieux éclairé qu'auparavant: car, quand ce principe a-t-il lieu? C'est ce

qu'on ne peut établir sûrement par cette méthode. Mais, quand le principe seroit sûr pour la Langue latine, il ne le seroit pas pour la Langue françoise, dont la marche est bien différente, sur-tout dans ce cas. N'est-il pas plus satisfaisant pour l'esprit, & plus utile pour l'avancement de distinguer trois sortes de constructions, l'une *simple*, l'autre *figurée*, la troisieme *d'intérêt & d'harmonie*, & de faire voir en même tems les tours que les deux Langues admettent dans ces différentes especes de construction ?

Il est facile de voir, par ce petit détail, combien une Grammaire françoise, faite dans le goût que nous indiquons, abrégeroit l'étude des Langues. Il ne resteroit plus qu'à faire, pour la Langue latine, un petit recueil d'observations particulieres sur cette Langue, avec quelques modeles des déclinaisons & des conjugaisons latines, & de suivre une méthode propre à apprendre

la pratique de cette Langue. Voici celle que nous croyons la meilleure :

Les premiers tems sont employés à apprendre les déclinaisons & les conjugaisons, avec quelques lignes d'une traduction mot à mot. Cependant le Maître explique, dans la Grammaire françoise, ce que c'est que nom, que pronom, que verbe, &c. Ensuite on jette les yeux sur les regles de la structure des phrases. Le Maître emploie deux ou trois classes à expliquer un principe; il fait voir les rapports qu'il a avec la Langue françoise, ou ce en quoi il s'en éloigne. Il fait plusieurs phrases conformes à la regle qu'il explique, en prenant soin de n'en proposer aucune à ses Ecoliers, dont ils n'aient auparavant appris les mots latins dans leurs traductions. Par exemple, on commencera à expliquer ainsi :

Deus creavit mundum sex diebus.

Dieu créa le monde en six jours.

Sur cette phrase ou proposition, on

pourra donner celle-ci: *Dieu conserve l'homme en tout tems.* On aura formé les Ecoliers à conjuguer *servare*, & à décliner *homo*, *tempus*, & *omnis*. On leur fera faire cette phrase en latin, mais seulement de vive voix. On passera ainsi d'une regle à une autre, sans rien exiger des Eleves, que l'attention. Cependant la mémoire sera exercée à apprendre les premieres parties de la Grammaire françoise, & la traduction littérale du livre latin qui fait l'objet de la classe.

Ce travail, comme l'on voit, n'est pas pénible pour l'Ecolier; il sera encore moins long. Il n'est fait que pour apprendre ce que c'est qu'une proposition, & pour en distinguer toutes les parties; ce qui n'est pas difficile. Une proposition, dira-t-on à ses Eleves, est un assemblage de mots qui font un sens clair & déterminé. Telle est la phrase qu'on vient de citer, *Deus creavit mundum sex diebus.* On fera ensuite remar-

quer à ces jeunes gens, qu'une proposition peut être composée de cinq parties; d'un nom qui exprime le sujet de la proposition, *Deus*; d'un verbe qui rende l'action faite par le sujet, *creavit*; d'un régime de verbe qui exprime le terme sur lequel se porte l'action, *mundum*; & d'un adverbe, ou d'un mot qui dénote les circonstances de la manière, du lieu, ou du tems de l'action. Ensuite on leur indiquera un moyen pour trouver facilement ces parties. Un mot est un verbe, leur dira-t-on, quand on peut le faire précéder de *je, me, te, il*. Ainsi, *créa* est le verbe de la phrase, puisqu'on peut dire *je crée, tu crée, il crée*. On demande sur le verbe, *qui est-ce qui ?* & ce qui vient en réponse est le sujet de la proposition. D. *Qui est-ce qui créa ?* R. *Dieu; Deus* est donc le sujet de la proposition. Ensuite on se demande sur le verbe, *créa quoi ?* R. *le monde; mundum* est donc à l'accusatif; car ce qui vient en réponse à la question

quoi, doit être à l'accusatif. Enfin, on demande, *crea quand?* R. En *six jours*; *six diebus* est donc à l'ablatif; puisque tout ce qui vient en réponse à cette question est toujours à l'ablatif. Je donne ceci pour exemple; on suivra la même marche pour toutes les autres propositions principales.

Après quelques semaines de cet exercice, il faut passer à la version; & voici la marche que l'on doit suivre pour réduire facilement cette méthode en pratique.

Tout le monde avoue que la difficulté de la Langue latine ne vient que des inversions & de ses latinismes. Voici la route que nous suivrons pour surmonter, sans peine, ces obstacles.

L'inversion est, au jugement de tous les Maitres, ce qui donne le plus de peines aux jeunes gens. C'est peut-être pour cette raison que la méthode de M. Pluche n'a pas eu de longs succès. La nôtre retranche toutes difficultés.

Après la connoissance des déclinaisons & des regles , on fait expliquer les Auteurs rangés selon la construction simple , le mot françois sur ou sous le mot latin ; de cette sorte , l'Ecolier lie si bien l'image du mot françois avec le mot latin , qu'il ne sauroit plus entendre prononcer l'un , sans se rappeler l'idée de l'autre. On fait ensuite expliquer le même latin sur le texte de l'Auteur , qui est à part , sans françois & sans construction. Cette maniere d'expliquer a deux avantages ; le premier est de donner beaucoup de facilité. Les Eco-liers n'ont qu'une seule chose à faire dans cette méthode ; c'est de retenir la simple signification des mots par le moyen de la traduction littérale ; & l'explication étant écrite , chacun répète autant qu'il est nécessaire à sa mémoire , & toujours d'une maniere uniforme. Le second avantage de notre maniere de traduire , est de donner , en peu de tems , une connoissance parfaite de la

Langue latine ; en expliquant le mot latin par le mot françois , on connoît la propriété des termes , le génie de la Langue latine , & la différence des deux Langues , quand elle se trouve ; en revenant ensuite à l'original , on donnera à chaque idiôme le tour qui lui convient. Les plus grandes difficultés de la Langue latine ne viennent que de la méthode que l'on a de l'appliquer par-tout à l'ordre & à l'arrangement de la nôtre. On abrégera beaucoup plus en expliquant chaque Langue dans son génie particulier.

Pour expliquer les ellypses & les constructions figurées , on aura recours à la seconde partie de la méthode latine , où l'on donne des principes pour rappeler ces phrases figurées aux loix de la construction simple. Cette conduite ramenera tout à une règle uniforme , & portera la lumière dans les endroits les plus obscurs.

Ceci est pour le fond de l'ouvrage que

l'on voit, & pour les premières leçons : ce qui suit regarde les Ecoliers & les secondes leçons.

Le Maître se trouve en état d'enseigner en même tems le latin à des Elèves de plusieurs bandes, & cependant de les tenir tous en haleine : (ce qui ne peut se faire dans la composition des Thèmes). Il lira d'abord une page de quelque Auteur ; il en fera ensuite la construction, & l'expliquera mot à mot. Il reprendra, donnera raison de la structure de la phrase, des mots sous-entendus, des tours particuliers, & de l'élocution de l'Auteur. L'Ecolier le plus avancé répétera ce que le Maître vient d'expliquer ; après celui-ci, un autre ; ainsi par degrés, du plus avancé au plus foible. Ce sera le même Auteur pour tous ; & tous cependant en tireront un profit particulier, relativement à l'objet de leur bande : le plus avancé rendra raison des tours figurés ; la bande qui suit la première observera les règles de

fyntaxe ; enfin , les derniers rendront raison de la formation des tems , des verbes & des cas des noms.

La Verfion ainfi faite , tous les Eco- liers ferment leur livre : le Maître reprend la même matiere ; mais au lieu de prononcer le mot latin , comme il eft dans l'Auteur qu'on vient d'expliquer , il dit le mot françois qui y répond. L'Ecolier , qui vient d'entendre plusieurs fois le mot latin , n'a point de peine à le trouver. Ce fera ici une efpece de Thème qui fe fera tous les jours fans peine , & fur un bon modele. On changera quelques mots & quelques tems , à proportion de l'avancement des jeunes gens.

On fait déjà ce que c'eft qu'une propofition principale , & on peut en reconnoître toutes les parties ; reſte ce qui regarde les propofitions incidentes , les dépendantes conditionnelles , & les dépendantes terminatives.

Deus creavit mundum ſex diebus , eſt une propofition , avons-nous dit à nos
Elevés ;

Élèves ; nous leur disons maintenant que cette proposition est ce que les Grammairiens appellent une proposition principale , absolue ou directe ; car ces trois mots signifient la même espèce de phrase. Toute proposition dont le verbe est à l'indicatif , est une proposition principale ; le verbe de celle-ci est à l'indicatif : elle est donc une proposition principale. Cependant il y a encore une espèce de phrase dont le verbe est à l'indicatif ; c'est la proposition incidente ; mais on la distingue de la première , en ce qu'elle a toujours un *qui* ou un *que* , un *dont* ou un *à qui*. Ainsi toute phrase , dont le verbe est à l'indicatif , & qui a en même tems un *qui* ou un *que* , est une proposition incidente. Cependant il faut pour cela que ce *qui* ou ce *que* soit précédé d'un *nom* ; & non d'un verbe. Après ces observations , qui sont très-simples , & à la portée de la plus foible intelligence , on donne des exemples de ces propositions

incidentes. Dans la phrase précédente, *Deus, qui est omnipotens, creavit mundum sex diebus. Qui est omnipotens* est une proposition incidente, puisqu'elle a un *qui*; & ce *qui* est précédé d'un nom, & non d'un verbe: le mot qui le précède est *Deus*, nom substantif. Après ces notions, on apprend aux jeunes gens à séparer la phrase incidente de la principale, en cette manière: *qui est omnipotens, Deus creavit mundum.* On passe une semaine à former les jeunes Etudiens sur ces propositions incidentes. Quand ils les connoissent bien, (ce qui est facile par la méthode proposée) on leur dit que cette espece de proposition est ainsi appelée du mot latin *in-cidens*, qui veut dire, *qui tombe dedans*, parce que cette phrase tombe dans la principale, pour en modifier quelque partie.

La troisième semaine, on passera aux propositions dépendantes conditionnelles. Nous avons dit, en parlant

des parties de la proposition principale, que ce qui répond à la question *quand*, doit être à l'ablatif. Cette notion suffit pour distinguer les propositions dépendantes conditionnelles d'avec celles qui sont principales. Supposons cette proposition composée à traduire: *Noëmus, cum intelligeret in brum am desitisse, emisit corvum*. Notre Eleve sait déjà que, pour faire la construction de sa phrase, il faut commencer par le verbe qui est à l'indicatif. Il ne trouvera, dans tout ce latin, que le verbe *emisit* qui soit à l'indicatif. Il commencera donc par ce verbe, & demandera, *qui est ce qui lâcha?* La réponse sera *Noë*: aussi *Noëmus* est-il au nominatif. Il continuera, & dira, *lâcha quoi?* La réponse sera, *le Corbeau*; *corvum* est à l'accusatif. Enfin, il se demandera, *lâcha quand?* R. *Quand il comprit que la pluie avoit cessé*. Là-dessus on lui dira: vous avez vu ailleurs que ce qui vient en réponse à la question *quand*, doit être à l'ablatif.

Les noms seuls ont un ablatif ; vous ne pouvez donc mettre ici d'ablatif , puisque c'est un verbe ; mais vous remplacerez ce cas , en mettant au subjonctif le verbe qui répond à cette question. Or , toutes les fois qu'une phrase répond à cette question *quand* , ou aux équivalentes , *comment* , *pourquoi* , c'est une proposition dépendante conditionnelle. Ensuite on l'accoutumera à mettre toujours la proposition principale la première ; ce qui sera aisé , en plaçant la première celle dont le verbe est à l'indicatif ; & la dernière , celle qui répond aux questions *quand* , *pourquoi*. On dira donc : *Noëmus emisit corvum , cum intelligeret imbrem destitisse*. Quelques jours après ces notions , on lui dira : ce qui vient en réponse à la question *quand* , se met à l'ablatif ou au subjonctif ; il est donc indifférent de dire : *Abrahamus compulit in fugam Reges , cum comperisset periculum Lothi* , ou *comperto periculo Lothi*.

La quatrième semaine sera employée à faire remarquer les phrases dépendantes terminatives. Pour cela, le Maître dira à ses Elèves: tout ce qui vient en réponse à la question *quoi*, doit être à l'accusatif; vous l'avez vu dans les leçons des semaines précédentes; remarquez maintenant que si c'est une phrase qui réponde à cette question, le verbe se mettra à l'infinitif, & son nominatif, à l'accusatif. *Nous croyons que Dieu est mort pour nous.* Demandez: nous croyons *quoi*? R. *Que Dieu est mort pour nous.* Cette phrase répond à la question *quoi*; elle est donc dépendante terminative. Nous donnons quatre semaines pour distinguer ces quatre sortes de propositions, & ce tems est plus que suffisant. S'il se rencontre d'autres difficultés, on pourra facilement les résoudre en consultant les principes de la petite méthode latine; ils seront aussi simples que ceux-ci. Donnons donc six semaines à ces premières leçons;

continuons ensuite l'étude des Langues dans les livres propres à l'objet de chaque classe.

On voit par tout ceci que cette méthode donne presque tout à la Version, & qu'on ne s'arrête à faire de petites phrases françoises, que pour exercer les Ecoliers à se rendre compte de leur travail sur la Langue latine.

On ne sauroit trop tôt former les jeunes gens au bon langage, en les faisant puiser de bonne heure dans les sources les plus pures, parce que rien n'est si difficile, que de corriger le langage où l'on a été élevé. Le latin que l'on fait par les Thèmes n'est pas tel que celui des Auteurs. Quand on arrive dans les classes supérieures, on a mille peines à oublier ce méchant latin, & à prendre des tours plus réguliers.

D'ailleurs, dans la méthode des Thèmes, que de tems perdu ! Il faut dicter le françois, en faire les parties, construire les phrases, chercher une règle

& ses exceptions, trouver le mode, le tems, &c. L'état d'un mot est-il réglé, il faut recommencer le même travail pour un second; ensuite il faut feuilleter long-tems son Dictionnaire, & souvent inutilement: ce travail disgracieux doit revenir tous les jours, & durer plusieurs années. Aussi y a-t-il peu d'Ecoliers assez patients pour y tenir. De-là, que de coups de têtes de la part des Ecoliers! Que de chagrins pour les parens! Que de Sujets perdus pour la Société! Au lieu qu'ici le livre élémentaire fournit l'ouvrage; il est aisé à lire; la construction interlinéaire en montre la signification; les terminaisons & les formes des mots annoncent les difficultés grammaticales, les découvrent par le moyen des questions proposées pour les trouver: on revient trois ou quatre fois sur le même travail; la besogne est faite, & bien faite; le Maître est satisfait, & l'Ecolier n'est pas dégoûté. Par ce moyen, on en voit plus dans six mois,

qu'on n'en verroit en un an par la méthode des Thèmes.

L'usage des Thèmes a encore un inconvénient ; c'est que les enfans, par la voie ordinaire, ne voient, dans le cours de leurs classes, que peu d'ouvrages latins ; au lieu que ceux qui auront suivi la méthode que nous proposons, ayant toujours été appliqués à la traduction des Auteurs latins, tourneront le françois en latin avec beaucoup plus de facilité & de succès. Si, en Rhétorique & en Philosophie, un Ecolier parle bien latin, ou fait un bon Thème, il le doit aux Auteurs latins qu'il a lus ; par conséquent il doit tout à la Version. Qu'on interroge les Maîtres eux-mêmes, ils diront que, pour donner des Thèmes corrects, ils ont deux choses à faire : l'une, d'éloigner de leur esprit l'idée des regles des rudimens, autrement leur latin seroit aussi pitoyable que celui de leurs Ecoliers ; l'autre, de se rappeler les phrases & les

tours qu'il ont remarqués dans les Auteurs latins. Quand on lit les ouvrages latins de M. Rollin & de M. Coffin, il n'y a pas une phrase dans leurs écrits dont on ne puisse dire: celle-ci est tirée ou imitée de tel Auteur; celle-là, de tel autre.

Au reste, ceux qui ont le mieux pensé sur la maniere d'enseigner les Langues, ont toujours cru qu'il falloit commencer par la Version. M. le Fevre de Saumur l'a suivie avec beaucoup de succès dans l'éducation de son fils, & de la célèbre Madame Dacier, sa fille. Le Pere Lamy, MM. Pluche, du Marfais, Chompré, Radonvilliers, &c. ont écrit en faveur de la Version. M. Rollin, dans son Traité des Etudes, montre l'inclination qu'il a pour la méthode que nous voudrions introduire. M. Bateux, dans son Cours de Belles-lettres, dit que la traduction des Auteurs de l'antiquité est, sinon le seul, du moins le plus simple, le plus court, & le plus



sûr moyen pour les bien connoître , & pour apprendre les Langues.

On en a fait les plus heureuses expériences dans le College de Verdun , comme on peut le voir par le Programme suivant , & l'Attestation qui y est jointe.

Exercice public sur les Principes de la Langue Latine , par les Eleves de M. WANDELAINCOURT, Préfet du College de Verdun.

LES jeunes gens qui paroissent aujourd'hui en public , ont été formés par une méthode dont les principes sont différens de ceux qu'on a suivis jusqu'à présent. Il nous convient donc de soumettre nos idées au jugement du Public éclairé , en faisant connoître notre but , & les moyens que nous employons pour y arriver.

Notre méthode est divisée en trois parties : la premiere établit les regles uniformes du discours ; la seconde rap-

pelle aux principes fondamentaux toutes les expressions figurées, & qui semblent s'éloigner des regles auxquelles elles doivent être soumises; la troisieme regarde l'arrangement oratoire des mots & des phrases. Par conséquent nos principes embrassent toute la Langue latine. Un mois nous a suffi pour faire comprendre à nos Eleves la premiere partie. Par la seconde espece de Grammaire, tous les latinismes se connoissent dans le cours du travail, sans que l'Ecolier s'en apperçoive, & sans enseigner d'autres regles que celles qui sont l'objet de la premiere partie. Enfin, quelques réflexions sur le génie de la Langue latine, que nous croyons fondé sur l'intérêt des choses, & la traduction des Auteurs, dont la marche se trouve toujours conforme à nos principes, donnent bientôt une connoissance parfaite de notre troisieme espece de Grammaire, qui est si importante pour parler la Langue latine avec goût & avec élé-

gance. Tel est le plan de notre maniere d'enseigner. On nous permettra de comparer notre méthode avec celle qu'on suit dans les Colleges ; il sera plus facile de décider laquelle doit l'emporter sur l'autre.

1°. La méthode ordinaire plie la Langue latine aux tours de la Langue françoise. Elle se charge donc des difficultés des deux Langues ; & si , après bien des peines , elle vient à bout de se faire entendre , le latin qu'elle apprendra sera un gallicisme perpétuel , un latin habillé à la françoise. Notre méthode explique la Langue latine par la Langue latine , & toujours suivant son génie. Par-là , elle amene insensiblement à l'usage de parler & de penser comme les Romains. Par conséquent , son latin est meilleur ; & elle n'a que les difficultés de la Langue latine , qui sont , quoi qu'on en dise , moins grandes que celles de la françoise.

2°. La méthode ordinaire n'est que

pour une Langue particuliere , & même pour un certain tems de sa durée, puisque les façons de parler varient à l'infini, suivant les tems & les pays. Ainsi une Langue aura vingt fois plus de difficultés qu'une autre, si elle s'éloigne vingt fois plus que l'autre du génie de la latine. Chaque contrariété des Langues demandera une regle particuliere. De-là vient que les Allemands apprennent plus facilement le latin que les François , parce que la marche de leur Langue , malgré la multiplicité de leurs verbes auxiliaires , est plus conforme que la nôtre aux constructions latines. Notre méthode n'a aucun de ces inconvéniens. La premiere partie contient des principes communs à toutes les Langues ; les deux autres s'attachent à la latine , & la suivent dans tous ses détours , en portant la lumiere par-tout , même dans les endroits les plus obscurs.

3°. Ce n'est qu'après plusieurs années qu'on peut se flatter de posséder les

rudimens. Les jeunes gens que nous instruisons depuis six semaines seulement, sont en état de rendre compte de toutes les parties du discours; & nous nous promettons qu'ils ne seront arrêtés par aucune espece de difficultés. Ajoutons à ceci qu'en nous imitant, on peut enseigner cinquante Ecoliers aussi facilement qu'on pourroit en exercer dix par la méthode ordinaire.

Nous avons choisi, pour cet exercice, le quatrieme livre des *Fables de Phédre*, parce que sa construction est si variée, qu'elle semble faite exprès pour présenter toutes les difficultés de la Langue latine.

On pourra apporter tel livre françois que l'on jugera à propos. Nous avons lieu de croire que le Public sera satisfait de la facilité avec laquelle nos jeunes Eleves trouveront les parties du discours.

*Dans la salle ordinaire des exercices
du College Royal de Verdun, le 28
Avril 1775,*

Attestation de Messieurs les Administrateurs du College de Verdun.

Les Administrateurs du College de Verdun soussignés, certifient que l'Exercice public subi cejourd'hui par dix-huit jeunes gens, instruits depuis six semaines seulement sur les principes de la Langue latine, a parfaitement réussi suivant les vues de l'Auteur. A Verdun, ce 28 Avril 1775. Signés Georgia, Lieutenant-général; Grand-Febvre, ancien Procureur du Roi; Tabouillot, Procureur du Roi; Vaillant, Echevin de l'Hôtel-de-ville & Médecin; Perin, Avocat du Roi; Roton, Conseiller.

De l'Histoire en général.

L'HISTOIRE est la science des faits mémorables, dont la connoissance est utile aux hommes. De toutes les parties qui forment un corps d'instruction, l'Histoire doit, sans contredit, être re-

gardée comme la plus importante, la plus facile & la plus agréable.

Elle est la plus importante. Toutes les personnes de tout âge, de tout sexe, de toute Religion & de toutes conditions, y peuvent puiser les instructions les plus utiles. Non-seulement le Législateur y trouve le recueil des loix qui gouvernent les hommes; mais il peut encore y découvrir l'esprit qui les a fait naître, les biens qu'elles ont opérés, & les malheurs qu'elles ont pu produire. L'homme d'Etat y puise les connoissances relatives à la gloire & à la tranquillité des Empires; il étudie, dans l'Histoire, les intérêts des Princes, leur politique, les causes qui ont élevé les uns, & qui ont préparé la chute des autres. L'homme de guerre y reçoit les instructions nécessaires à sa profession, & peut suppléer à l'expérience qui lui manque par celle de tous les siècles & de toutes les Nations. C'est de l'Histoire que l'Orateur tire toute sa force. Sans la

connoissance des faits historiques, comment appuiera-t-il ses raisons sur les exemples, les mœurs & les usages de l'antiquité? Comment pourra-t-il rendre la vérité intéressante, tourner ses preuves en sentimens, s'il n'a parcouru tous les siècles, s'il n'a embrassé l'ordre, la suite & l'enchaînement des grandes affaires, s'il n'a observé l'origine & le progrès des sciences, & s'il n'a fait une étude particulière des loix, des usages, des coutumes & des intérêts des hommes? C'est la lecture de l'Histoire Sainte & Ecclésiastique qui forme les Prédicateurs. Le Sage nourrit son ame des grands exemples qui lui sont offerts dans l'Histoire; il voit la récompense de la vertu dans la gloire, dont la postérité couronne l'innocence qui a languï dans les malheurs, & la peine du vice dans l'opprobre qu'elle imprime sur le nom des Tyrans. Le Savant & l'Artiste suivent la marche du génie, ses efforts, ses découvertes & ses pro-

grès ; les richesses de la nature & les ressources de l'homme. Chaque Religion y trouve les annales de son culte & les motifs de son établissement ; tandis que la nôtre y lit, presque à chaque page, les faits mémorables & éclatans qui établissent sa prééminence sur toutes les autres.

L'Histoire est très-amusante & très-agréable par sa variété : elle raconte toujours des choses nouvelles & capables de piquer la curiosité.

Elle est facile à apprendre ; il ne faut que des yeux & un peu de méthode.

Ce seroit donc manquer à la partie la plus essentielle de l'Education de la jeunesse, que de lui laisser ignorer une chose qui lui coûte si peu à acquérir, & qui peut lui procurer tant d'avantages précieux.

On distingue plusieurs sortes d'Histoires : l'Histoire Sainte, l'Histoire Naturelle, & l'Histoire Profane. Donnons à chacune le rang qu'il lui convient d'occuper.

De l'Histoire Sainte & de la Religion.

LA Religion est un culte que nous rendons à la Divinité. Elle nous apprend ce que nous devons à l'Être Suprême ; elle élève notre ame jusqu'à lui , & nous invite à l'adorer & à l'aimer de toutes nos forces , à faire ce qu'il nous ordonne , & à nous abstenir de ce qu'il nous défend. Elle nous met devant les yeux les récompenses destinées à ceux qui le servent comme il faut , & les malheurs éternels réservés à ceux qui méprisent sa Loi. Rien n'est plus nécessaire que d'être instruit en détail de toutes ces choses. C'est l'objet le plus important qu'on puisse proposer aux hommes.

On distingue , dans la Religion , l'Histoire & la Pratique. L'Histoire de la Religion a deux parties : celle du Peuple de Dieu , laquelle remonte à l'origine des siècles ; & celle de l'Eglise , qui ne finira qu'avec le monde. La première contient les faits de la création , les

miracles , les loix & les prophéties qui nous ont préparé la venue du Messie. L'autre nous montre la Loi nouvelle établie par le Sauveur du monde , prêchée & affermie par les Apôtres , & l'Eglise qui nous distribue les graces de son divin Epoux , qui nous explique ses Mysteres , & qui est la dépositaire de sa Doctrine. Dans l'ancien Testament , on trouve l'Histoire du Peuple de Dieu ; le nouveau Testament , les décisions des Saints Conciles , les traditions des Peres sont les dépositaires de l'Histoire de l'Eglise. Si tous ces monumens respectables n'avoient pour but que de faire passer sous nos yeux les faits mémorables de la Religion , ils mériteroient d'être considérés avec la plus religieuse attention ; mais avec quel saint empressement ne devons-nous pas les lire , puisque nous y trouvons ce que nous devons croire & faire pour nous rendre éternellement heureux ? Ces précieux livres seront donc à la tête

de tous les exercices publics, tant que que le cours d'études durera; & les Maitres ne cesseront d'exhorter leurs Eleves de joindre la pratique à la théorie de la Religion, de leur en montrer les avantages, & de leur en procurer les moyens. En conséquence :

On consacrerà la première année de l'instruction à l'étude de la Religion. Le Catéchisme de Fleury, la partie historique de Sulpice Sévere présenteront l'Histoire abrégée de l'ancien & du nouveau Testament. Dans la seconde année, on fera voir aux jeunes gens un Catéchisme *dogmatique*, contenant l'explication des dogmes de l'Eglise, rapportés à la justification de l'homme : dans la troisième, un Catéchisme *pratique*, renfermant la pratique des Commandemens de Dieu, de l'Eglise, & des Conseils Evangéliques : dans la quatrième, un Traité de la connoissance de Dieu & de soi-même : dans la cinquième, un Abrégé des preuves des vérités

de la Religion. Cette maniere d'enseigner la Religion, rendra les jeunes gens solidement Chrétiens, & sera très-propre à remédier à tous les désordres qui sont si funestes au bonheur des jeunes gens, à la Religion & à l'Etat.

*De l'Histoire Naturelle & des Récréations
physiques.*

RIEN n'est tout à la fois ni plus agréable, ni plus facile, ni plus instructif que l'étude de l'Histoire Naturelle. C'est une de celles qu'on peut proposer comme un délassement à des occupations moins amusantes. Elle ne demande qu'un peu d'exercice & de mémoire; elle est cependant le fondement du commerce, de l'économie, de la médecine, & la source de tous les agrémens qui flattent l'homme sensible & honnête.

On sent bien que je ne parle ici que du brillant spectacle de la nature & des faits qu'on y observe. La science qui en

recherche les causes par les effets, ou les effets par les causes, & qui veut comprendre l'artifice & le jeu des ressorts qui font mouvoir l'énorme machine de l'univers, n'entre point dans ce plan. Viendra un tems où, par le secours des mathématiques, les jeunes gens pourront s'exercer sur ces matieres, s'ils ont le loisir, & si leur vocation l'exige d'eux.

On divisera l'Histoire Naturelle en trois regnes; l'animal, le végétal & le minéral.

Dans chaque regne, on présentera la figure avec une description des principales propriétés. On ne s'attachera qu'aux objets qui ont le plus de rapport avec nous, qui nous sont les plus nécessaires & les plus utiles. Les animaux domestiques, ceux du pays, paroîtront les premiers; on ne parlera des étrangers & des sauvages qu'autant qu'ils seront utiles ou connus. Dans les plantes, on préférera celles qui sont

pour les alimens & pour les remedes. Il en fera de même pour les fossiles, les minéraux & les différentes substances que la terre renferme. On nommera les Auteurs célèbres à qui nous devons chaque découverte, afin qu'en rendant hommage à leurs talens, on inspire aux enfans la noble émulation d'imiter ceux qui ont été utiles à leur patrie par des recherches & des découvertes précieuses. Telle est la méthode que l'on observera dans le Précis de l'Histoire Naturelle de Plin, qu'on traduira littéralement, & dans un Abrégé méthodique de l'Histoire Naturelle de Buffon, qu'on rendra par ce moyen encore plus utile à la jeunesse.

Ce que je dis pour l'Histoire Naturelle, je le dis pour la Physique. Je fais que les enfans ne sont pas en état de comprendre les raisonnemens que plusieurs points de la Physique exigent, ni de découvrir les routes secrètes que la nature suit pour faire agir les causes de
tant

tant de merveilles qui frappent nos yeux. Aussi n'est-ce pas cette partie qui est la plus utile ; elle est de pure curiosité, & doit être réservée à ceux qui ont un goût particulier pour ces recherches, & qui, ayant fini leurs études communes, peuvent y donner leur tems, sans nuire à des occupations plus utiles. Ce n'est donc point de cette Physique qu'il est question ici ; c'est des faits de la nature les plus sensibles, les plus frappans & les plus faciles à retenir.

Or, pour cette espece de connoissance, il suffit d'avoir des sens, de distinguer les objets, de les mesurer, de les peser, de voir les couleurs, & d'en observer les nuances. Toute personne est donc capable de s'appliquer à cette étude ; & ceci est dans l'ordre de la Nature, qui a voulu que tout ce qui est le plus utile, fût aussi le plus facile à découvrir.

Ce n'est pas que nous voulions que la partie systématique soit absolument

inconnue aux jeunes gens. On peut, sans les jeter tout-à-coup dans des discussions épineuses, prendre une route plus facile pour les faire arriver au même terme. On ne leur mettra donc pas d'abord une sphere armillaire entre les mains, pour leur expliquer ensuite les systêmes du monde; mais on se servira d'une orange: elle peut être comparée avec la figure du monde. On fera observer ensuite que les petites inégalités qui paroissent sur l'écorce de cette orange, sont comparables aux montagnes & aux vallées, qui font le même effet par rapport aux grandeurs de la terre, & qui n'empêchent pas qu'elle ne soit ronde. En exposant l'orange à la lumiere d'une bougie, qu'on leur supposera être le soleil, on fera comprendre la cause des jours & des nuits, des crépuscules & du serein; on rendra sensibles les éclipses du soleil & de la lune, ainsi que ses différentes phases. Cependant on fera voir l'ingénieux & divertissant

système sur la pluralité des Mondes, par Fontenelle, après en avoir retranché tout ce que cet illustre Académicien dit à sa Dame Philosophe, & en avoir rapproché les raisonnemens. On pourra, après ces préliminaires, montrer une sphere qui n'aura presque plus rien de nouveau, si on en ôte les colures, qui sont d'ailleurs inutiles.

Rien ne seroit plus au-dessus de la portée des jeunes gens, que de leur proposer les fameuses questions qu'on agite en Physique sur la divisibilité de la matiere à l'infini, sur le vuide, sur le mouvement, sur le flux & le reflux de la mer, & sur mille autres recherches qui ne sont guere plus éclaircies, après plusieurs siècles, qu'au premier moment où on a commencé à les proposer. Mais on peut leur faire voir tout ce que l'air, le feu & l'eau font pour nous. On peut même leur présenter les questions épineuses de la Physique sous un point de vue sensible. Les raisons

métaphysiques qu'on apporte pour soutenir la divisibilité de la matière à l'infini, sont trop subtiles pour des jeunes gens ; on leur fera comprendre ce qui en est, en jettant un seul grain de vitriol dans 9216 grains d'eau commune, un grain d'encens, sur un brâsier, ou en remarquant ce qui se passe chez un Tireur d'or.

On ne veut pas non plus leur démontrer la Méchanique ; mais on peut mettre les machines devant leurs yeux, leur faire remarquer les effets sensibles du levier, des roues, des poulies, des balances, &c.

L'Astronomie est aussi trop relevée pour eux. On leur apprendra cependant facilement ce que les Astronomes nous rapportent de leurs découvertes ; que le soleil est un million de fois plus gros que la terre ; que la distance de la terre au soleil est de trente-trois millions de lieues ; que les étoiles sont autant d'espèces de soleil, des astres encore plus

éloignés de nous que le soleil ; que leur nombre est infini ; qu'il y a des constellations où l'on en découvre plus de deux mille ; que la lune est plus petite que le soleil ; qu'elle ne brille pas par elle-même ; qu'elle est la planète la plus voisine de la terre , &c. Dès que les enfans trouvent quelques-uns de ces faits dans les livres qui tombent entre leurs mains , ils les saisissent avidement , & les racontent à leurs amis ; ce qui prouve évidemment que ces' histoires plaisent beaucoup aux jeunes gens , & qu'il n'y a rien qu'ils retiendroient plus facilement qu'une Physique pareille à celle dont nous venons de donner le plan.

Au reste , pour apprendre l'Histoire naturelle & les Récréations physiques , on suivra la même méthode que pour l'Histoire profane.

De l'Histoire profane, ancienne & moderne.

L'HISTOIRE profane est ou ancienne

ou moderne. L'Histoire ancienne commence avec le monde, & finit l'an 476, à la destruction de l'Empire Romain en Occident. La moderne commence à ce terme, & s'étend jusqu'à nos jours.

L'Histoire ancienne a trois divisions: tems ténébreux, tems fabuleux, tems historiques. L'Histoire latine de la Mythologie du P. Jouvenci, que nous faisons traduire dans la premiere classe, prépare aux connoissances des deux premieres divisions, en même tems qu'elle nous donne quelques notions des fausses Divinités du Paganisme. Un corps d'Histoire ancienne complet, & suivi de Justin, Tite-Live, Salluste, Suétonne, Tacite & César, remplira la troisieme division, à l'exception des quatre cents dernieres années, dont on aura pris une idée, en traduisant la fin de l'Histoire de Sulpice Sévere. A ce corps latin d'Histoire ancienne succédera une Histoire moderne en françois, où, en indiquant avec rapidité les faits intéressans

dans le monde moderne , & en traçant le caractère des Princes & des Peuples qui se font le plus distingués , on s'étendra sur les Nations qui nous intéressent le plus. Si une Puissance n'a dans une époque que des événemens communs , on n'en dira qu'un mot.

Comme l'Histoire de l'Europe est celle qui nous intéresse le plus , on ne parlera des autres parties du monde , qu'autant qu'elles auront des relations avec nous , sur-tout dans les siècles éloignés du nôtre. Aux Croisades , on commencera à entrer dans des détails plus longs ; ce qui augmentera à mesure que les tems s'approcheront de nous. On en viendra à des détails très-circonstanciés sous les regnes de Charlemagne , Louis IX , François I , Charles IX , Henri III , Henri IV , Louis XIII , Louis XIV , & de Louis XV.

De la Géographie & de la Chronologie.

ON a dit de la Géographie & de la

Chronologie, qu'elles étoient les deux yeux de l'Histoire. En effet, on ne peut la lire utilement sans connoître ces deux sciences. Sans Géographie, on ne peut voir les lieux dont on parle, & sans Chronologie, on risque de confondre les tems. Quand il est impossible de se représenter le lieu où se sont passés les faits qu'on admire, & quand on est exposé à placer dans un tems un événement qui a eu lieu dans un autre, on doit regarder ses connoissances comme bien imparfaites : elles sont obscures, sans liaison & sans rapport réciproque. D'ailleurs, la guerre & la navigation ne peuvent se passer de la Géographie : il faut donc que les jeunes gens apprennent de bonne heure ces deux sciences, puisqu'elles sont l'objet de la mémoire.

Pour l'une & l'autre, il suffit que les jeunes gens aient des tables chronologiques & des cartes. Les tables chronologiques seront à la fin de chaque volu-

D'ÉDUCATION PUBLIQUE. 81
me d'Histoire ; elles tiendront la place
des tables pour les titres & pour les
chapitres. Les mêmes cartes & tables
seront tracées sur les murs des classes
d'Histoire. Quand les Ecoliers auront
appris la leçon d'Histoire, la création
du monde, par exemple, ils cherche-
ront, dans les tables, l'époque qui ré-
pond à cette leçon. Ils trouveront *Adam*.
Alors ils essayeront de rendre, par juge-
ment, ce qu'ils viennent d'apprendre
par mémoire. Ils se diront en eux-
mêmes : *Adam* est un terme hébreu ; il
vient du mot *Adamach*, qui signifie
endre, terre, parce que Dieu, après
avoir créé tout ce qui subsiste dans l'u-
nivers, forma l'homme du limon de la
terre, & l'anima de son souffle, &c. *Eve*
vient de l'hébreu, *Hai*, qui signifie *vivre*,
être ; ils raconteront ensuite toutes les
circonstances de la création de la *mere*
des vivans. Le terme *Seth* est aussi hé-
braïque ; *Scath* veut dire *remis à la place*,
parce que quand la mere de Seth le vit

au monde , & qu'elle connut que c'étoit un garçon , elle déclara qu'elle reconnoissoit en cela les miséricordes de Dieu , qui lui rendoit cet enfant mâle à la place d'Abel. Ceci fournira l'occasion de raconter la mort d'Abel , & les causes odieuses qui y concoururent. Ces exemples suffisent pour faire voir qu'il faut toujours appuyer la mémoire sur quelques étymologies & quelques faits propres à réveiller les idées qui servent à développer l'objet dont il est question. Si , après un premier essai , le jugement ne fournit pas assez pour entrer dans tous les détails nécessaires à la narration , les jeunes Etudians répéteront seuls , jusqu'à ce qu'ils soient contents d'eux-mêmes , & qu'ils se trouvent en état de pouvoir raconter , en classe , le fait historique dont il s'agit. Celui qui sera nommé rendra les choses à sa façon ; le Maître le reprendra s'il omet des circonstances , s'il ne raconte pas avec grace , s'il peche contre sa langue ; &

s'il hésite, il le remettra sur les voies par quelque question propre à lui rappeler le fait. On marquera les fautes de celui-ci. Après le premier, un second en fera autant, dans la même forme, & avec les mêmes précautions. Les leçons dites, & les fautes marquées, on placera chaque Ecolier dans le rang qu'il se fera fait par sa diligence. Le dernier sera privé de récréation, & obligé de se préparer à répondre aux interrogations que le premier lui fera sur les matières de la classe suivante. S'il arrivoit que le même fût fréquemment le dernier, il faudroit s'appliquer à découvrir d'où cela provient, afin de chercher les moyens les plus propres pour le porter à faire plus d'efforts. Seroit-ce défaut d'émulation, défaut de mémoire, de jugement, ou d'assurance ?

On prendra les mêmes moyens pour apprendre la Géographie, que pour la Chronologie. Chaque Ecolier aura devant les yeux un petit Atlas composé

d'une mappe-monde, des quatre cartes générales, & des cartes particulieres des différens Etats, avec deux cartes pour la lecture de l'ancien & du nouveau Testament, & une pour l'Empire Romain. Les cartes seront d'un côté, & de l'autre, quelques notes relatives à l'explication de cette carte particuliere. On se bornera ici au détail géographique, puisque l'Histoire fournira les autres réflexions. Le Maître commencera donc par présenter à ses Eleves la mappe-monde; il leur en fera connoître la position, les diverses parties, leur situation respective, & ne quittera point cette premiere carte, que ses Ecoliers ne la possèdent parfaitement. Cette premiere leçon donnée, on fera marcher l'étude de la Géographie avec celle de l'Histoire & de la Chronologie. Quand on fera l'histoire d'un pays, on en prendra la carte; on y remarquera le lieu où réside le Héros de l'histoire, l'endroit d'où il est parti, les lieux où il a passé,

& ceux où il s'est arrêté. L'Histoire instruira de la forme du Gouvernement, des révolutions, du genre de vie de chaque Peuple; tandis que le Maître fera remarquer à ses Eleves, sur la carte, la source des principales rivières, leur cours, leur embouchure, les mers, les lacs, les golphes, les isthmes, les montagnes, les caps, les isles, les presqu'isles, les ports. La leçon sera répétée par le premier, qui proposera au suivant le même voyage & les mêmes réflexions: cependant tous les Ecoliers auront les yeux fixés sur les cartes de leur recueil; & le soir, on attaquera sur les cartes publiques. Chaque Ecolier fera maître de proposer à son Condisciple tel voyage qu'il lui plaira, pourvu qu'il ne sorte point de la carte que l'on tient; & l'autre sera obligé de démontrer sa route, & de faire ses observations en passant. Cette maniere d'apprendre l'Histoire est la moins longue, la plus amusante & la plus fructueuse.

l'esprit & la mémoire agissent de concert. On apprend en même tems la Géographie & la Chronologie, qui servent elles-mêmes à apprendre l'Histoire; tandis que l'Histoire, à son tour, contribue à rendre l'étude de ces deux sciences agréable & facile.

Par notre méthode, il n'y a point d'Ecolier qui ne puisse rendre compte de dix pages d'Histoire par classe, puisqu'il ne s'agit que de raconter nettement ce qu'on a lu, avec plus ou moins de paroles, selon sa force, mais toujours avec assez de méditation pour être en état de le faire: ce qui a plusieurs avantages estimables. 1^o. On retient mieux les choses qu'on apprend par jugement & par l'effet de la méditation. 2^o. On se forme à rendre compte des choses que l'on fait. 3^o. On peut parcourir en un an l'Histoire la plus complète. 4^o. Si ceci se fait exactement, les études suivantes ne coûteront presque rien: on aura appris à se faire

un esprit d'analyse. Et qui ne fait combien cette méthode influe sur une bonne Logique ? On se fera formé à examiner les choses de près ; c'est la meilleure regle que la Philosophie nous prescrive pour découvrir la vérité. On saura raconter avec grace ; ce qui est le fruit le plus précieux d'une bonne Rhétorique.

Tous les Samedis ou Dimanches ; dans la récréation du soir , on fera la répétition de l'Histoire , tant sainte que profane. En voici la maniere : tous les Ecoliers se rassembleront en plein air , si le tems le permet , & dans une salle , s'il ne fait pas beau. Il suffit que le pavé du lieu où on s'assemble soit uni & assez propre pour y tracer des caracteres. On divisera le lieu d'assemblée en quatre parties : l'une sera appelée l'Europe ; l'autre , l'Asie ; la troisieme , l'Afrique ; la quatrieme , l'Amérique. Dans chaque partie on tracera grossièrement le plan des Royaumes , &c. de sorte qu'on

y voie en gros les quatre cartes générales. Les Ecoliers, l'un après l'autre, laisseront aller une petite pelote ou boule de dessus une tuile élevée perpendiculairement, & chacun fera obligé de raconter une petite histoire sur le lieu où sa boule s'arrêtera. S'il raconte exactement, il sera quitte ; mais celui qui le fera mal donnera un gage, & sera obligé de le racheter. Cette méthode pour faire la répétition de l'Histoire, s'observera aussi pour celle des autres faits & des sciences abstraites.

De la Philosophie.

LE mot Philosophie signifie *amour de la sagesse*. Ce terme, quant à la signification que l'usage y a attachée, dénote un amas de connoissances acquises par la voie du raisonnement, qui nous font penser avec justesse, & qui nous donnent les regles nécessaires pour bien juger des objets de nos connoissances. L'objet de la Philosophie est la na-

nire entière, autant qu'on peut la connoître par les lumières naturelles. Dieu, l'homme, le monde, sont l'objet des recherches du Philosophe. Celui-ci, pour réussir dans ses opérations, n'a que deux moyens à employer; ou de combiner des idées, ou d'examiner des faits. S'il examine des faits, c'est l'objet de la Physique. Les Histoires de toutes espèces que nous avons vues dans les classes précédentes, sont le recueil de ces faits; il n'est donc plus question que de combiner des idées, pour juger de ces objets. Or, c'est à la Métaphysique à combiner les idées. Tout ce que nous avons étudié jusqu'à ce jour, n'est qu'un moyen propre à mieux réussir dans cette opération. Rien par conséquent qui mérite plus d'attention que cette science, puisqu'on peut dire qu'elle embrasse tous les objets de nos connoissances; car la Métaphysique est tout à la fois la science des vérités sensibles & des vérités abstraites: elle est la science des vérités

fenfibles, parce qu'elle dirige ce qu'il y a de fenfible en nous pour bien juger de ce qu'il y a de fenfible au dehors : elle eft la fcience des chofes abftraites, parce que c'eft elle qui donne les méthodes & les regles pour bien juger de nos idées, pour les unir ou les féparer à propos, & pour approfondir ce que les fciences & les arts ont de difficile & d'embrouillé.

La Métaphyfique préfide donc fur toutes nos connoiffances : elle prefcrit, d'un côté, les regles que notre efprit doit fuivre dans fes opérations; & cette branche de la Philofophie, nous la nommons *Logique* : de l'autre côté, elle nous éclaire fur la conduite que nous devons tenir dans toutes nos recherches. Alors elle ne fe borne point aux chofes créées; elle s'éleve jufqu'à l'Être Suprême, & nous conduit jufqu'aux portes de la révélation. Sa courfe eft finie lorsqu'elle eft parvenue jufques-là. C'eft à la Théologie à nous porter plus

loin. Nous appellons cette partie *Métaphysique* proprement dite. Il nous reste donc à donner des regles pour apprendre ces deux branches de la Philosophie.

Trois choses éloignent assez communément de l'étude de la Logique : 1^o. la multiplicité des regles excessives qu'on y donne pour y faire des syllogismes ; 2^o. l'examen de plusieurs questions abstraites, difficiles, & qui ne conduisent à rien ; 3^o. les expressions dures & barbares qu'on affecte ordinairement d'y employer.

1^o. Il est sûr que la quantité excessive des préceptes fatigue l'esprit, devient souvent inutile, & ne sert qu'à couvrir de nuages la vérité toujours simple & facile à saisir, quand on la présente sous le jour qui lui convient. Nous ne donnerons donc dans notre Logique que les seules regles nécessaires pour faire entendre les principes que nous y poserons, & dont l'exposition sera utile



pour donner à l'esprit humain plus de pénétration , plus de force & plus de facilité.

2^o. Il est quelquefois avantageux d'examiner certaines questions subtiles & abstraites , parce qu'il est important d'en établir la réalité , pour arriver à quelques connoissances nécessaires à la découverte du vrai. Cette utilité seule guidera dans celles qu'on traitera ici , & on ne s'attachera qu'aux questions qui ont un rapport bien connu à l'éclaircissement de la nature & à la découverte du vrai. On tournera toutes ses recherches vers ces objets. Pour les questions épineuses , qui ne font d'aucune utilité , & qui ne font pas éclaircies après qu'on a épuisé tous les systèmes imaginés pour les développer , on se donnera bien de garde d'en parler. La vie de l'homme est trop courte , le tems est trop précieux , le nombre des connoissances utiles est trop grand , pour qu'on puisse accoutumer l'esprit des jeu-

nes gens à s'épuiser sur des objets indéfinissables, & à se livrer à des disputes éternelles & inutiles.

3°. La Logique a ses termes particuliers, comme les autres sciences ont les leurs; mais on n'emploiera ces mots qu'après en avoir donné l'étymologie, & en avoir fait connoître la signification par une courte définition. Quant aux expressions barbares, que les Philosophes affectoient d'employer autrefois pour donner un air mystérieux à leurs discours, bien loin de les adopter, nous aurons soin de les bannir de notre Logique. Quand le mot propre en dit plus, ou du moins autant qu'un étranger, il doit être préféré. Ici, encore plus qu'ailleurs, on doit se souvenir qu'on ne parle que pour se faire entendre.

Quelle autre science, après celle de la Religion, mérite mieux que celle-ci d'être enseignée en langue vulgaire? Donner la Philosophie en latin, c'est

un reste de l'ancienne barbarie , qui se plaisoit à jeter un voile sur toutes les sciences. On s'est bien trouvé d'en avoir éloigné toutes les inutilités difficiles & mystérieuses dont elle étoit remplie : ne seroit-ce pas lui procurer un nouvel avantage , que de l'enseigner en françois , comme on fait toutes les autres sciences , qui sont devenues plus connues & plus faciles , depuis qu'on les traite en langue vulgaire ? Car , qui pense maintenant à donner en latin des Elémens de Mathématiques ? Aussi rien n'est-il plus naturel que de chercher le moyen le plus simple , le plus sensible & le plus propre à rendre intelligibles des choses abstraites & difficiles. Or , quand même on supposeroit qu'un jeune homme sût aussi bien le latin que le françois , l'expérience prouvera toujours qu'il y a plus de difficultés à apprendre les sciences dans des livres latins , que dans des françois. Ceci sera sensible à quiconque réfléchira que la langue

latine est une langue morte ; & par conséquent que , pour rendre les nouvelles idées propres à caractériser les découvertes que l'on a faites dans les matieres philosophiques , il a fallu remplir les Philosophies nouvelles de mots barbares , nouveaux & inconnus aux Virgile , aux Horace & aux Cicéron ; que les tours latins sont souvent très-éloignés du génie de notre langue , & qu'il faut toujours une très-grande attention pour les entendre , & les rendre avec précision. Voilà donc un travail particulier aux livres latins , qui est étranger à la chose , & qu'on s'épargne en étudiant dans des livres françois. Ajoutons qu'il n'y a que ceux qui entendent le latin , qui puissent profiter d'une Philosophie latine , & que cependant les livres d'une saine Philosophie ne feroient être trop répandus. Outre toutes ces raisons , que nous croyons suffisantes pour faire impression sur l'esprit de tout homme raisonnable , nous en avons

une particuliere , tirée de la maniere d'enseigner que nous employons. En Philosophie , comme dans les autres classes , il faut accoutumer les jeunes gens à mettre du françois en latin , & du latin en françois. Par conséquent, tandis qu'ils traduiront en latin leur Philosophie françoise , ils mettront en françois les livres Philosophiques des Latins, dont nous parlerons plus bas dans l'article de la Morale.

On ne suivra pas , dans cette Logique , la forme scholastique. Ce n'est pas qu'on ne tire de très-grands avantages de l'art de disputer ; quand on fait le mettre en œuvre d'une maniere propre à trouver la vérité , puisqu'il donne de la variété & de l'éclat à nos opérations. Mais nous croyons que , pour en retirer ces avantages , il faut avoir plus de fonds que les jeunes gens n'en ont quand ils commencent à disputer ; parce que , pour le faire avec fruit , il faut savoir examiner , approfondir & discuter. Or,
ceci

ceci peut-il avoir lieu quand on commence à jeter les premiers fondemens de la Philosophie ? Il est évident que non. Il faut donc commencer par donner aux jeunes gens des idées justes des matieres philosophiques , & par les former à établir , dans une parfaite netteté, l'état de la question , à démêler le vrai d'avec le faux, & à connoître toute l'étendue des forces de l'esprit , avant que de les faire venir aux mains. Quand le Maître sentira que ses Eleves sauront bien les regles du raisonnement , & les principes nécessaires à la recherche de la vérité , il pourra les engager à en venir à la dispute : ce qui leur deviendra facile par le moyen des theses qui seront à la fin de la Logique.

La connoissance de la vérité dépend de quatre choses : 1°. de la justesse des pensées ; 2°. de la sagesse des jugemens ; 3°. de la solidité des raisonnemens ; 4°. de la combinaison exacte des idées, des jugemens & des raison-

nemens. En conséquence, notre Logique comprendra quatre parties; la première donnera une notion juste de ce qui a rapport aux idées; la seconde développera ce qui concerne le jugement; la troisième entrera dans le détail des moyens propres à éclaircir la nature du raisonnement; & la quatrième enfin présentera à l'esprit la route qu'il faut suivre dans la recherche du vrai. La Métaphysique proprement dite viendra après montrer à l'esprit l'objet sur lequel il doit exercer ses facultés, en établissant, 1^o. la certitude des connoissances humaines; 2^o. le détail de leurs différentes sources; 3^o. la méthode qu'il doit suivre pour arriver à ces sources. Toutes les questions qui regardent Dieu, l'ame & les perfections de ces deux substances spirituelles, n'y seront pas approfondies: on n'en dira que ce qui sera une suite des principes qui y seront établis. On attendra que l'esprit des jeunes gens soit formé & propre à rece-

voir les vérités de la révélation , pour leur développer en même-tems tout ce que la Théologie & la raison nous disent ensemble sur ces objets. Ce sera alors que l'autorité divine nous déterminera , quand la raison ne sera pas suffisante pour opérer la conviction. On laissera entièrement à l'écart la Méta-physique scholastique , qui est pleine de questions inutiles , hérissée de difficultés impénétrables , & qui n'est propre qu'à faire naître des doutes sur les matieres les plus évidentes qu'elle met en controverse , ou à conduire à l'erreur par la confusion des idées fausses dont elle remplit l'entendement , à donner une malheureuse subtilité qui conduit les jeunes gens à aimer les paradoxes , à mettre les vérités les plus incontes-tables en problêmes , à soutenir le pour & le contre sur les matieres les plus décidées , & à ébranler jusqu'aux fon- demens de la Religion. Rien de plus sûr que l'existence d'un Dieu Créateur

de l'univers : la moindre réflexion sur foi , & sur ce qui nous environne , démontre cette vérité. Il ne faut qu'ouvrir les yeux , & voir ce bel univers , pour la reconnoître. Cependant on passe des mois entiers à objecter & à répondre sur cette matière. Et qui sont ceux qu'on exerce ainsi ? Des jeunes gens que les passions aveuglent & agitent fortement , dans une saison où l'Athée du cœur se forme ; je dis l'Athée du cœur , car il ne peut y en avoir d'autres. Qu'arrive-t-il ? Les jeunes gens s'attachent aux objections ; les desirs de leur cœur les y fixent fortement : ils retiennent tout ce que ces objections ont de captieux , & négligent les réponses. De-là tant de tentations dangereuses pour la foi , & souvent la source du libertinage du cœur & de l'esprit. Les livres de Cicéron sur la nature des Dieux , quelques morceaux choisis de Sénèque , l'Anti-Lucrece du Cardinal de Polignac , l'Ouvrage posthume de

M. Bossuet, sur la connoissance de Dieu & de soi-même, la Grandeur de Dieu dans les Ouvrages de la Nature, par Dullard, & tout ce qu'on verra dans la Métaphysique dont nous venons de donner l'idée, seront d'une toute autre utilité.

De la Morale.

LA Logique a pour but de former l'esprit, de prévenir ou de corriger les erreurs. La Morale a pour objet de former le cœur en combattant les vices. La Logique combat les fausses opinions, & les vices sont fondés sur des erreurs. Ce que nous avons dit sur la Logique & la Métaphysique, sert donc beaucoup à la Morale. Cependant, pour donner à cette partie de la Philosophie tout ce que son importance exige d'un Maître Chrétien, nous distinguerons, dans la Morale, celle qui nous vient de la raison, & celle que nous tenons de la Religion. Les Philosophes Payens, Sé-

neque & Cicéron nous fourniront un corps complet de celle que nous tenons de la raison. On ne sauroit croire avec combien d'intérêt les jeunes gens lisent les livres de Morale des Payens : ils se défient toujours d'un Maître Chrétien ; ils sont tentés de croire qu'il est outré dans sa Morale , & qu'il en exige trop de ses Eleves ; mais quand un Payen parle , & un Payen séparé de nous par l'espace de plusieurs siècles , on écoute avec admiration & respect , & on exécute dans le silence. Pour la Morale que la Religion nous prêche , elle est distribuée à la tête de chaque classe de notre Cours d'étude. Il est donc inutile d'entrer ici dans un plus long détail.

De la Littérature & de la Rhétorique.

POUR bien dire , il faut avoir bien pensé. D'où il résulte que la Logique doit précéder la Rhétorique dans un Cours méthodique d'Education. Il a fallu

apprendre à construire, avant que de chercher à embellir.

Toutes les sciences se tiennent, & il est des principes généraux qui les rapprochent; mais un Cours de Littérature ne doit avoir pour objet que d'ouvrir la porte de leur sanctuaire à ceux qui desirent de se familiariser avec elles. C'est pourquoi il suffit d'indiquer les routes, & de laisser ensuite marcher le génie & le talent.

Peu de préceptes & beaucoup d'exemples; variété de lectures & de sujets de travail: ces deux maximes des Anciens, qui nous ont été transmises par les Cicéron & les Quintilien, & depuis par les Rollin & les Porée, seront constamment la règle que nous suivrons dans notre classe de Rhétorique.

Nous ferons cependant connoître aux jeunes gens les règles générales que l'étude de la nature & la marche graduelle de nos connoissances nous ont prescrites pour embellir nos ouvrages;

mais nous leur dirons en même tems ; que la plus essentielle de toutes est de commencer par fonder son talent , & de ne l'appliquer qu'à l'objet particulier de Littérature dans lequel il croit pouvoir réussir.

Nous prendrons sur-tout pour regle de ne faire jamais travailler nos jeunes gens sur un sujet quelconque , sans s'être bien assuré préalablement qu'ils l'ont envisagé sous toutes les faces ; autrement ce seroit les faire travailler sans objet , les accoutumer à parler sans idées , à s'exprimer par des lieux communs , & à employer beaucoup de paroles pour dire peu de choses ; ce qui leur gâteroit l'esprit , & leur perdrait le goût.

Nous emploierons l'étude des préceptes , la lecture des pieces d'éloquence , & la composition. Les préceptes dirigeront le goût ; la lecture des bons Auteurs le perfectionnera , élèvera l'esprit , & remplira la mémoire de pen-

ées, de tours & d'expressions; & la composition leur procurera la facilité d'écrire & d'imiter les Auteurs, en faisant usage de la connoissance des regles propres à chaque ouvrage. La maniere noble, naturelle, judicieuse avec laquelle les Auteurs choisis s'expriment, imprimera, dans l'esprit des jeunes gens, le vrai caractère que les pensées & les expressions doivent avoir: tout ce qu'ils feront dans la suite se sentira du bon goût qu'ils auront puisé dans ces sources pures; & la variété piquante qu'ils auront trouvée dans la lecture, leur inspirera l'amour du travail.

Le matin, on expliquera l'Orateur de Cicéron, & ensuite la Rhétorique de Quintilien. Le soir, on mettra en latin quelques pages du Cours de Littérature, ou quelque Orateur François. L'Ecolier le plus avancé traduira, d'après le Maître, le même morceau; ce que d'autres répéteront autant de fois qu'il sera nécessaire. On prendra ensuite

une piece d'éloquence ; le Maître en fera l'analyse : l'examen de l'exorde fera l'objet de la classe suivante. On remarquera , dans cette partie , le choix & l'ordre des idées , la beauté des expressions , des tours , des figures ; les convenances du style ; en un mot , tout ce qui fait le mérite d'un ouvrage d'esprit. Quand on aura vu toute la piece , on reviendra sur le plan ; chaque Ecolier rapportera , par écrit , l'analyse de l'ouvrage , l'ordre & l'abrégé des preuves. La classe suivante , chacun rapportera de même les observations qu'il aura faites sur les tours , les expressions , le style. Ensuite le Maître dictera un plan d'un petit discours analogue à celui qui a fait l'objet de l'examen précédent. Chaque jour les Ecoliers en rempliront une partie ; & au bout de la composition de tout l'ouvrage , celui qui aura le mieux réussi , sera chargé d'apprendre ce qu'il aura fait , & de le débiter ensuite , afin de se former à l'action qui

dépend plus de l'exercice que des préceptes. Par ce moyen, on aura le tems de voir les plus beaux Discours de Cicéron, les Lettres choisies de Pline, les Harangues des meilleurs Auteurs latins; les Sermons choisis de Bourdaloue & de Massillon; les Oraisons funebres de Bossuet & de Fléchier, quelques causes célèbres de nos meilleurs Avocats, les deux Pièces chrétiennes de Racine, pour connoître le Théâtre François, & les Comédies choisies de Térence, savoir, l'Andrienne, les Adelphe & Phormion, dont on aura retranché tout ce qui ne convient pas aux jeunes gens; la première sera traduite littéralement, dans le dessein de mieux faire connoître la force des Ellypses, qui faisoient le caractère du langage familier des Romains, & qui sont si propres à faire sentir la beauté de l'élocution latine. Ces trois pièces serviront aussi à faire connoître le Théâtre latin.

Quand on lira les Orateurs, on ap-

prendra, dans le Cours de Littérature ; ce qui regarde les Orateurs ; quand on expliquera les Poëtes, on y verra ce qui regarde les Poëtes ; & ainsi du reste.

Or, ce Cours de Littérature fera un Recueil de regles, pour lire avec fruit les bons Auteurs, soit Historiens, soit Orateurs, soit Poëtes, pour diriger celui qui traduit un livre d'une langue à une autre, & pour guider un homme qui compose en tous genres de Littérature.

Des Mathématiques & du Droit.

LES Mathématiques & le Droit sont un objet à part. Ce sont des sciences très-nécessaires, sans doute ; mais elles sont plus propres à certains Etats qu'à d'autres. Nous laissons donc ces objets pour être enseignés à ceux qui sont décidés à prendre un genre de vie auquel ils conviennent, & par conséquent après le Cours des études ordinaires. Cependant il faut avoir une teinture de ces sciences dans tous les âges ; les

Mathématiques , sur-tout la Géométrie ,
sont une espece de science universelle ,
parce qu'elles renferment les principes
de toutes les autres. C'est pour cela
que nous en donnerons une teinture
graduelle dans chaque classe ; tandis que
nous aurons un petit Code de droit
pour la premiere Education , & pour
les Ecoles de campagnes.



C H A P I T R E II.

*Tableau des Exercices de chaque année
du Cours d'Etudes, & des sciences qu'on
y doit enseigner suivant la méthode
que nous venons d'indiquer.*

1^o. **T**OUTES les classes dureront autant les unes que les autres ; par-là on mettra plus d'uniformité dans l'enseignement : les grands & les petits ont besoin de bien employer leur tems ; la seule différence qu'il faut entr'eux consiste à mettre les matieres à leur portée , & à répandre beaucoup d'agrément & de variété dans les choses qu'on enseigne aux plus jeunes. La multiplicité des congés est très-préjudiciable au bon ordre des Colleges & des Pensions , & nuit beaucoup aux progrès des études ; il suffira d'avoir un seul congé toutes les semaines , & à la fin de l'année , les va-

cances ne pourront être que d'un mois & demi.

2°. On mêlera, dans chaque classe, l'agréable à l'utile : on y expliquera donc les Poètes qui auront du rapport avec les sciences qu'on y enseignera.

3°. Tout Ecolier sera tenu d'avoir un livre de piété, où se trouveront les prières du matin & du soir, celles de la Messe, les Vêpres des Dimanches, & un petit Traité des devoirs d'un Ecolier Chrétien, suivi de méditations touchantes pour chaque jour du mois.

4°. Dans les trois premières classes, les Ecoliers auront, outre les livres ordinaires, une petite nomenclature françoise, grecque, latine, italienne & allemande. D'un même coup d'œil, les jeunes gens verront comment une chose s'appelle dans plusieurs langues.

P R E M I E R E C L A S S E.

De la Religion.

LES principes des langues françoise

& latine, l'Histoire latine de Sulpice Sévere, le Catéchisme de Fleury, l'Appendix *de Diis* du P. Jouvenci, & les Fables de Phédre, sont les livres élémentaires de cette classe.

On exercera la mémoire, en faisant apprendre la traduction littérale des livres latins de cette classe, & la première partie de la Grammaire françoise comparée avec les principes de la petite méthode latine.

Les Ecoliers travailleront, à la maison, à rapporter les petites phrases proposées dans la classe précédente, suivant le plan de la méthode latine, & à en faire les parties; ils s'exerceront aussi à rendre le précis de l'histoire qu'ils auront apprise mot à mot. On voit que, pour y réussir, il leur suffira de mettre la traduction du mot à mot dans le tour qui lui convient pour être dans le génie de notre langue. Ils auront, par exemple, dans leur Auteur, *Deus, Dieu, dedit, donna, ei, à lui, ce qui fait:*

Dieu donna à lui. Les Ecoliers se formeront à mettre ceci dans le tour françois : *Dieu lui donna.* Ainsi du reste.

A commencer au milieu de cette année, on terminera chaque séance de cette première classe par donner quelques leçons sur les trois premières règles d'Arithmétique, de façon que pour la fin de l'année on ait le tems d'ajouter aux opérations en chiffres, qui doivent être simples, les signes & les lettres de l'Algebre. Ceci suffira pour la première année.

SECONDE CLASSE.

*De l'Histoire Naturelle & des Récréations
physiques.*

Pour la Religion.

DORÉNAVANT on commencera toutes les séances de chaque classe par lire un ouvrage de Religion. Après la lecture, le Maître fera fermer les livres, & répétera ce qu'on vient de lire ; il en

rendra d'abord le précis ; ensuite il reprendra, & étendra sa narration & ses réflexions. Après quoi il fera rendre le même compte par le plus avancé ; de celui-ci à un autre , & ainsi du reste , jusqu'à ce qu'il voie que tous ses Ecoliers entendent les vérités qu'on vient de leur lire.

Dans cette seconde classe , on verra le Catéchisme dogmatique , contenant l'explication des Dogmes de l'Eglise , rapportés à la justification de l'homme.

Pour le Latin.

L'HISTOIRE naturelle de Pline , traduite mot à mot ; les Géorgiques de Virgile , avec un livre latin contenant l'abrégé de ce que les Anciens nous ont laissé sur l'Art militaire , l'Architecture & la Médecine , avec un petit Recueil d'exemples propres à inspirer aux jeunes gens le mépris de la vie & des richesses.

Pour le François.

UN abrégé méthodique de l'Histoire Naturelle de Buffon, & un petit Traité des Récréations physiques.

On exercera la mémoire, comme dans la classe précédente, à apprendre la traduction littérale, la seconde & la troisième partie de la Grammaire françoise, qui traitent des propositions & de la syntaxe.

Les Ecoliers travailleront, à la maison, à rapporter les phrases proposées, à mettre en françois le livre des Anciens sur les Arts, qui ne sera pas traduit mot à mot, dans le dessein de les faire commencer à essayer leurs forces, cependant seulement après la traduction que le Maître en aura faite de vive voix.

On finira chaque séance de cette classe par une leçon sur la suite de l'Arithmétique. Suivra la division, la règle de proportion & les fractions: on appliquera les exemples aux monnoies, poids & mesures.

TROISIEME CLASSE.

*De l'Histoire ancienne & moderne.**Pour la Religion.*

UN Catéchisme *pratique*, contenant la pratique des Commandemens de Dieu, de l'Eglise & des Conseils évangéliques.

Pour le Latin.

ON traduira le corps complet & suivi d'Histoire ancienne tirée de Justin, Tite-Live, César, Suétonne & Salluste; la Critique de Lucain, par Pétronne, dont on aura retranché deux ou trois vers; l'Enéide de Virgile, & le *Selectæ è profanis*. Tous ces livres seront traduits littéralement sans être mot à mot; cependant celui de Virgile n'aura que la traduction françoise, parce que ce sera sur ce livre que les Ecoliers s'exerceront mot à mot.

Pour le François.

LE Cours d'Histoire moderne.

On exercera la mémoire, comme dans les classes précédentes, à apprendre la traduction littérale des Auteurs latins, à se préparer à rendre les faits qui y sont contenus, ainsi que dans l'Histoire moderne, & à apprendre la quatrième & dernière partie de la Grammaire françoise, qui traitent de la prononciation & de la quantité propres aux deux langues.

Les Eleves travailleront, à la maison, à écrire les phrases proposées, toujours suivant la méthode qui est exposée dans la Grammaire latine; à mettre en françois le livre latin, qui ne sera pas traduit littéralement, & à marquer les mots suivant leur ordre grammatical.

On finira chaque séance de cette classe, en poussant l'Algebre jusqu'aux équations simples, & en prononçant divers problèmes sur cet objet.

QUATRIÈME CLASSE.

De la Philosophie.

DANS cette classe, la Logique prendra la place de la Grammaire françoise, qui en est l'introduction, puisqu'une bonne Grammaire est une vraie Logique.

La Religion.

Le Traité de la connoissance de Dieu & de soi-même.

Le Latin.

Un Recueil des ouvrages philosophiques de Cicéron & de Sénèque, suivant le détail proposé dans l'article de la Philosophie, & l'Anti-Lucrece du Cardinal de Polignac.

Le François.

La Logique & la Métaphysique françoises, jointes aux livres de Religion dont on vient de parler.

Pour la mémoire, on l'exercera à se

mettre en état de rendre compte de toutes les lectures, tant spirituelles que philosophiques, qui font l'objet de cette classe importante.

C'est aussi dans cette classe que les jeunes gens doivent commencer à s'effayer à mettre du françois en latin, quelquefois seuls, & quelquefois d'après la traduction de vive voix faite par le Maître. Quand ils arriveront dans cette classe, ils auront assez vu d'Auteurs pour avoir une quantité de mots latins suffisante pour cela. Ils connoîtront parfaitement les regles de la syntaxe. Le matin, on pourra mettre du françois en latin, & le soir, du latin en françois. On pourra encore s'exercer, à la maison, à remarquer les raisons des différences qu'on trouvera dans les tours propres à chaque langue, & les especes de raisonnemens qui sont employés dans les livres à traduire. Sur la fin de l'année, on se préparera à faire quelques objections, & à critiquer avec goût.

Les Mathématiques.

On initiera les jeunes gens aux premiers élémens de la Géométrie, en se bornant aux définitions & aux petits problêmes, pour les façonner à la regle & au compas.

CINQUIEME CLASSE.

*De Littérature & Rhétorique.**La Religion.*

PREUVES des vérités de la Religion.

Le Latin.

On traduira le livre composé des Rhétoriques de Cicéron & de Quintilien; le volume des Poëtes, contenant les pieces choisies d'Horace, & sur-tout son Art poétique; les Comédies choisies de Térence, quelques Lettres de Pline: on y traduira aussi quelques Plaidoyers de Cicéron. Il n'y aura plus de traduction d'aucune espece. Les jeunes
gens

gens peuvent aller seuls , ou avec le secours de leur Maître. Si l'on trouve ici une traduction mot à mot de Térence , c'est dans le dessein de mieux faire entendre la force des ellypses.

Le François.

Le Cours de Littérature , & un volume composé des meilleures Pieces des Orateurs françois , & des deux Pieces chrétiennes de Racine.

On y exercera la mémoire en apprenant le Cours de Littérature , & en se préparant à rendre compte des analyses de discours que le Maître aura proposés , & à apprendre à déclamer le discours particulier que chacun doit débiter , suivant le projet qu'on en a donné à l'article *Littérature*.

Les Ecoliers travailleront , à la maison , à remplir les analyses sur lesquelles on les exerce , à mettre en latin les Auteurs François , & en françois les Auteurs Latins.

Les Mathématiques.

On continuera les élémens de Géométrie , en finissant par la Trigonométrie rectiligne ; il faudra toujours joindre la pratique aux regles.



C H A P I T R E III.

*Des Sciences qu'on doit enseigner après
le premier Cours d'Etudes.*

LES classes communes sont finies , & l'esprit s'est essayé sur tous les genres. Il faut maintenant choisir , & se tourner vers un seul objet , afin d'être plus en état de le bien connoître , de l'approfondir , & de le mieux remplir , puisque c'est celui dans lequel nous devons vivre & mourir , travailler pour notre avantage particulier & le bien de la Patrie. Il faut un état à tout être raisonnable : celui qui ne travaille pas , ne mérite point de vivre.

Les cinq ans d'études finis , après s'être examinés sur leur vocation avec toute la maturité qu'une démarche de cette importance exige , & après avoir pris l'avis de leur Confesseur & de leurs parens , les jeunes gens se présenteront

à l'examen pour passer dans un état, Cet examen se fera en présence de Messieurs les Administrateurs du College; & si après l'examen, on ne les trouve pas propres pour un genre de vie qui demande des sciences, on les renverra aux métiers, aux arts, au commerce. A seize ans, il est encore tems d'embrasser l'état pour lequel on se sent du goût, de s'y perfectionner; & si au contraire on trouve que ces sujets aient les talens requis pour se faire honneur dans la place qu'ils demandent, on les admettra dans la classe de la science destinée à cet objet particulier. Si c'est pour l'état Ecclésiastique, le jeune homme sera admis au Séminaire; & là, à l'ombre des Autels, & dans le silence de la retraite, il se remplira à loisir des sciences profondes & des sublimes vertus qu'un Prêtre doit posséder pour être en état de recevoir le dépôt des consciences, de diriger des Chrétiens de tout âge, de toute condition & de tout état,

& d'être le Coopérateur de Dieu dans le salut des ames par l'administration des Sacremens, par l'exemple, par la prédication de la parole, & par toutes les fonctions qui tendent au salut du prochain. Si c'est pour le Barreau qu'il se destine, il aura le tems de faire une étude profonde des loix, de la jurisprudence, & d'acquérir les connoissances nécessaires pour soutenir les droits du Prince & des Particuliers. La coutume où l'on est d'admettre tant de jeunes Avocats, qui n'ont pas assez approfondi les loix & les usages, est une des grandes sources des maux qui inondent l'Etat. L'homme de guerre aural e loisir d'apprendre les Mathématiques, des démonstrations sur les fortifications des places, sur l'attaque & lad éfense des villes, des explications théoriques sur la tactique ou évolutions & manœuvres militaires. On fait combien il est essentiel, pour se distinguer dans cet art célèbre & utile, de con-

noître & d'approfondir toutes ces choses ; ce n'est que par-là que se forment les Héros , & que les Républiques parviennent au comble de la gloire. Or , ces connoissances demandent beaucoup de tems ; on ne sauroit donc s'y former de trop bonne heure. Notre maniere d'enseigner a tous ces avantages pour elle : ceux qui y seront livrés s'accoutumeront insensiblement à un travail méthodique , & pourront, dès l'âge de quinze ou seize ans , se décider pour un état , & s'y perfectionner , avec une confiance assez bien fondée , qu'ils en favent sur le reste à peu près autant que la plupart de ceux mêmes qui ont étudié dix & douze ans par la routine & sans méthode.

Les Professeurs qui ne seront pas occupés au premier Cours d'études rempliront les Chaires destinées à chaque état. L'un enseignera les Mathématiques ; l'autre , le Droit ; un troisieme , la Médecine ; un quatrieme , le Com-

merce ; un autre enfin , autre chose ,
suivant le besoin de chaque ville & de
chaque province , comme la Chymie ,
le Dessin , la connoissance de l'Art na-
val, la langue Allemande, &c.



C H A P I T R E I V.

De ce qu'il faudroit faire pour les petites Ecoles , tant des villes que des campagnes , & pour celles des filles.

JUSQU'ICI nous nous sommes occupés des Ecoles publiques & des Colleges ; mais les petites Ecoles, les garçons des villages, & les filles des villes & des campagnes, méritent bien l'attention du Gouvernement ; parce que les petites Ecoles disposent à réussir dans les grandes, & que si l'on ne s'occupoit pas des filles & des enfans des villages, ce seroit abandonner plus des trois quarts & demi des enfans du Royaume, & priver l'Etat des plus grandes ressources.

Quoique personne ne soit plus en état de donner la premiere éducation que les parens, on pourroit cependant charger les Communautés Religieuses

des villes d'instruire la jeunesse dans les premières connoissances, chacune respectivement dans les Paroisses où elles se trouvent.

Méthode pour apprendre à lire dans les petites Ecoles.

NOUS sommes tous les jours surpris de voir de tendres enfans apprendre facilement des jeux qui demandent de très-grandes combinaisons, tandis qu'ils n'apprennent à lire qu'avec beaucoup de peines. Cette observation pourra nous servir à trouver le moyen le plus propre pour apprendre à lire. Les enfans apprennent des choses compliquées, parce qu'elles leur plaisent; & ils n'apprennent pas les choses les plus simples, parce qu'elles ne leur plaisent pas. Celui donc qui aura trouvé le moyen de rendre la lecture agréable, aura aussi trouvé la vraie méthode pour apprendre à lire. Tout ce que l'on fait avec plaisir, se fait aisément; c'est la voie de

la nature : tout ce qui se fait par contrainte , est pénible & long. Nous ne mettrons donc ni art, ni apprêt dans cette première éducation. Tout ce qui s'apprend par art doit être l'occupation de quelques années, & le fruit de la réflexion ; cependant les jeunes gens dont nous nous occupons, ne sont pas capables de bien réfléchir, & n'ont que très-peu de tems à donner aux premières études : environ deux ans, depuis sept jusqu'à neuf.

Il suffira donc de commencer par bien apprendre aux enfans la valeur des lettres, la figure & la force des trois accens. On donnera ensuite à tous le même livre, imprimé proprement & sur du beau papier. Tous tiendront les yeux sur leur livre, tandis que le premier prononcera à haute voix & très-posément *no-tre*, par exemple ; tous répéteront *no-tre*, & très-lentement, en articulant séparément les deux syllabes. Le premier continuera de même, en

disant *Pe-re* ; ce que les autres doivent répéter avec la même attention. On ira ainsi jusqu'à la fin de la page : on répétera ensuite , & toujours en suivant la même méthode , jusqu'à ce que le Maître s'apperçoive que tous peuvent lire cette page. Cependant il n'aura d'autre occupation que de veiller attentivement à ce que tous suivent des yeux , & ne perdent pas le fil de la lecture.

Il faut ici , comme ailleurs , que les livres soient instructifs , & roulent sur des matieres curieuses. Ils seront les mêmes que ceux que nous allons prescrire pour les Ecoles de campagnes.

Dans tous les livres destinés à la première éducation , on suivra la méthode Socratique , parce qu'elle procede par demandes & par réponses , & qu'elle suppose toujours les réponses les plus simples & les plus naturelles , en suivant la gradation des idées.

Des Ecoles de Campagne.

SANS Cultivateurs, sans Artisans & sans Soldats, il n'y a plus d'Etat ; ce sont les membres qui nourrissent ce grand corps, & qui le défendent ; & c'est des campagnes que la Patrie tire ces hommes précieux. Les Paysans se trouvent naturellement destinés à ces états aussi honorables qu'ils sont pénibles. Il faut sans doute ne pas les dégoûter de leur condition, ni chercher les moyens de les en faire sortir ; ce seroit agir contre leur intérêt & celui de la Société. Mais si, par le moyen d'une éducation éclairée, on parvenoit à leur donner l'adresse propre à alléger leur fardeau, en les rendant plus capables des opérations auxquelles ils sont assujettis, leur sort en seroit plus heureux ; & si on leur apprenoit le moyen de rendre leur travail plus fructueux, leur aisance reflue-
roit sur la Patrie. Pour y réussir, il suffit de les éclairer sur leurs devoirs, de leur

donner des lumières pour se conduire directement, & sans détour, au but de leur opération, & de seconder leurs talens pour porter leurs travaux au point de perfection dont ils sont susceptibles. On a tant écrit sur la population, qui nous donne des bras, & on n'a rien dit jusqu'ici des vrais moyens pour mettre ces bras en mouvement, & les diriger vers le plus grand bien. Cependant la population charge plutôt l'Etat, qu'elle ne le soulage. Le travail méthodique & les opérations bien dirigées, sont les seules choses qui l'enrichissent, & ces avantages sont le fruit de l'éducation.

C'est dans la saison de l'hiver qu'on pourra montrer aux jeunes gens des campagnes, tout ce qui leur convient de savoir. Ce que l'on peut réduire à ce qui suit :

- 1^o. Qu'ils sachent bien lire & écrire.
- 2^o. Qu'ils connoissent l'Arithmétique vulgaire, & un peu d'arpentage.

3°. Le Catéchisme du Diocèse, avec celui de Fleury.

4°. Un petit livre de Droit, divisé en deux parties. Dans la première, sera un petit traité de ce qu'un bon Sujet doit faire pour son Souverain, & de ce qu'il se doit à lui-même, à ses enfans, à ses parens, à ses maîtres, à ses domestiques, à son prochain, en un mot. La seconde partie sera propre à donner aux gens de campagne une idée des contrats & des baux. Faute de ces connoissances, les Payfans font mal leurs affaires, vivent mal les uns avec les autres, & se ruinent, pour la plupart, en procès. Ceux qui les conduisent savent, mieux que personne, combien il est difficile de leur faire entendre raison. Eh! quel moyen de faire entendre raison à des gens grossièrement ignorans, & qui sont malheureusement d'autant plus entêtés, qu'ils n'ont aucune idée des choses qu'on veut leur faire pratiquer ?

C'est sur-tout au zele de Messieurs les Curés que le soin de l'éducation des campagnes doit être confié. C'est la plus essentielle de leurs fonctions. Ils doivent administrer les Sacremens; mais ils ne peuvent le faire qu'à ceux qui sont bien disposés. Et quelles dispositions peut-on trouver dans des gens sans éducation? L'instruction des campagnes est, comme ailleurs, le fondement de l'édifice chrétien. Messieurs les Curés auront donc soin de se fournir de Maîtres d'Ecoles capables, & de les seconder dans cette partie importante de leur devoir. Ils prendront même la peine de former ceux à qui quelques-unes des connoissances propres à cette espece d'éducation manquéroient. Ils feront, outre cela, deux fois la semaine, la visite de leurs Ecoles. Tous les mois, à l'Eglise, dans le tems de leur Catéchisme, & en présence des peres & meres & du Maire du lieu, ils recevront, du Maître d'Ecole, la liste des jeunes gens qui



vont chez eux se faire instruire, & feront rendre compte en même tems du progrès de chaque enfant. Ils encourageront les uns, réprimanderont les autres, & exhorteront les peres & les meres à les seconder dans un objet qui les regarde plus particulièrement encore que leur Pasteur. Si au bout de l'éducation, il s'en trouve quelques-uns qui montrent des talens supérieurs pour quelque science particuliere, le Curé en fera son rapport à l'Evêque du Diocèse, qui a naturellement l'inspection générale sur les Ecoles & sur les Colleges. Ces jeunes gens, distingués par leurs talens, seront alors inscrits sur la liste de ceux qui peuvent concourir à obtenir une bourse pour l'éducation commune. Par ce moyen, on n'admettra aux études des langues & des sciences que ceux des enfans de campagne qui auront un mérite distingué, & les autres seront retenus dans leurs états.

De l'Education des Filles.

QU'ON juge de l'importance de l'éducation des filles par les assertions suivantes, qui sont toutes vraies, & qu'on peut porter jusqu'à l'évidence la plus frappante; mais que nous ne ferons qu'indiquer.

Il est constant que la mauvaise éducation des femmes fait plus de mal que celle des hommes; il est encore constant que la bonne éducation des femmes remédieroit à tous les vices des hommes; & il n'est pas moins constant que ce sera en vain qu'on s'efforcera de perfectionner l'éducation des garçons, si l'on ne pense efficacement à réformer celle des filles. Il est donc inconcevable qu'on ait tant négligé en France l'instruction des femmes. Sans doute que cet heureux établissement, d'où dépendent les mœurs, la gloire & le bonheur du Royaume, étoit réservé à notre jeune Monarque, qui semble

ne connoître d'autre plaisir que celui de faire le bonheur de ses Sujets.

C'est depuis huit jusqu'à seize ou vingt ans que se forme le caractère ; & les caractères se forment tous en partie sur l'habitude. Or , dans ce tems si décisif pour tous les âges suivans , & pour le bonheur de la vie , les femmes sont malheureusement abandonnées à elles-mêmes. Si l'on s'occupe quelques momens d'elles , tous les soins sont pour le corps ; l'esprit & le cœur n'entrent pour rien dans les leçons qu'on leur fait. Cette culture , bien loin de leur être utile & fructueuse , acheve de détruire toutes les rares qualités que la nature avoit mises en elles pour procurer mille avantages à la Société. Car si des femmes ainsi formées font quelques réflexions , elles les tournent toutes vers leur corps , parce qu'elles voient que toute leur éducation n'a que lui pour objet.

Cependant l'esprit & le cœur qu'on néglige tant , & pour lesquels on ne

fait rien, sont toujours actifs ; par conséquent, si vous ne les dirigez pas vers le bien, ils prendront d'eux-mêmes une direction conforme à leur inclination ; & il est inutile de dire où conduisent un esprit sans culture & un cœur sans contrainte. Cette imagination vive, cet esprit précoce, ces ruses ingénieuses, cette adresse naturelle, ces sentimens tendres, cette douceur touchante, & beaucoup d'autres précieux avantages que la Providence a donnés aux femmes pour être la source des plus grands biens, s'abâtardissent faute de culture convenable, & dégènerent en se transformant en plusieurs défauts, dans le détail desquels nous nous donnerions bien de garde d'entrer, si, en les découvrant, nous ne nous proposons d'y apporter le remede convenable.

Nous ne voulons point nous élever contre nos usages, qui donnent aux femmes un crédit dominant parmi nous, & qui les autorisent à donner le ton

dans tous les cercles , où tout se décide par elles , & où elles ont tous les égards. Ces déférences ne sont que très-louables , parce qu'on suppose les femmes telles qu'elles doivent être , & telles cependant qu'elles ne peuvent pas être sans y avoir été disposées. Or , ces principes , reçus parmi les Sociétés , sont la source de presque tous les maux dont nous nous plaignons. Car si les Dames ont tant de crédit , & si cependant elles n'ont pour guide que la lumière de la raison , & cette foible lumière presque étouffée par les préjugés , quels maux ne peuvent-elles pas faire par leur crédit , & le faire sans le vouloir ? Elles dominent dans les Sociétés : on ne s'y entretiendra donc que des choses qui peuvent leur convenir ; & le tems précieux des conversations ne roulera que sur des objets qu'elles aiment , ou du moins qu'elles peuvent envisager. On n'y parlera donc que de colifichets , de spectacles , de parties de plaisir , & de mille

autres choses plus indifférentes encore au bonheur des hommes. Or, des jeunes gens habituellement accoutumés à de pareils entretiens, peuvent-ils devenir des hommes graves, sages, appliqués, réfléchis, patriotes, de grands hommes dans tous les genres, & tels que doit être tout homme raisonnable ? De pareilles conversations ne formeront jamais que des hommes frivoles, défectueux, sans consistance & sans vue. Les mœurs des femmes ont donc tout pouvoir sur la constitution d'un Etat : elles l'élevent, elles l'abaissent à leur gré, & lui font subir toutes les variations qu'elles éprouvent. Je ne veux point ici rappeler tout ce que l'histoire nous rapporte à ce sujet ; ce que je pourrois en dire ne flatteroit ni notre amour-propre, ni celui des femmes. Tous les tems n'ont pas toujours fourni des scènes aussi amusantes que celles où nos peres étoient entêtés des idées de Chevaleries.

Voulons-nous donc voir revivre ces âges fortunés où Athenes & Rome devoient, aux leçons de leurs Dames, tous ces milliers de Héros, dont les vertus morales & guerrieres ont fait l'admiration des siècles les plus reculés ? Instruisons les femmes, & faisons succéder, à celles dont nous avons négligé l'éducation, une génération plus instruite ; on verra bientôt, dans toutes les Sociétés, le goût du travail, des réflexions sérieuses & des entretiens utiles succéder à tous les désordres qui nous font rougir. Les mœurs changeront de face, & la Société devra son bonheur aux talens de celles qui sont destinées pour en faire l'agrément par leurs vertus. Ces hommes efféminés, qui n'ont d'autres occupations que de se promener de cercle en cercle, rentreront bientôt dans l'ordre commun du travail, s'ils trouvent occupées les femmes qui président aux maisons où ils vont tous les jours perdre leur

tems, & le faire perdre à une infinité d'autres. Tout se perfectionnera; les mœurs se formeront comme d'elles-mêmes, & l'éducation publique en deviendra infiniment plus facile. Car les meres sont établies par la Nature pour être les premiers maîtres de leurs enfans. Cette douceur insinuante, que la Providence leur a donnée, ce tendre attachement pour tout ce qui leur appartient, l'aptitude à donner la première nourriture & les premiers secours à leurs enfans, les fonctions des meres attachées à l'adminiftration intérieure de la famille, l'amour des enfans plus vif pour leur mere que pour leur pere, tout cela avertit assez que c'est des meres que les enfans attendent les premières leçons, & que ces secours seroient infiniment plus efficaces en venant d'elles, que s'ils les recevoient de tout autre. Mais des meres instruites comme on instruit les femmes parmi nous, pourront-elles disposer leurs en-

fans aux vertus qu'elles ne connoissent pas, & aux sciences dont elles n'ont aucune idée ? Elles ne peuvent que leur donner une éducation conforme à leur goût & à leur maniere : elles les dresseront à se plier au goût pernicieux des modes, à une complaisance molle & aveugle, à l'extérieur frivole des compagnies, & à rien de plus. Or, quel bien peuvent faire à l'Etat des enfans ainsi formés ? ou plutôt quel mal ne lui font-ils pas ? Ils portent les vices de leur première éducation par-tout où ils vont : ils les communiquent de proche en proche à tous ceux avec qui ils ont à vivre. C'est ainsi que les vices se perpétuent dans les familles, dans les Sociétés, & sur-tout dans les Colleges, où ces enfans sont pour les autres une source continuelle de déréglement, & de mille peines pour les Maîtres.

Le bien de l'Etat demande donc qu'on s'occupe très-sérieusement de l'éducation des femmes. L'instruction

en

en langue vulgaire, que nous avons indiquée pour les hommes, pourroit être faite aux femmes, à l'exception de l'Histoire profane, de la Géographie & de la Logique, dont elles n'ont guere besoin. On pourroit leur apprendre leur langue par principe, l'Histoire sainte, la Morale, l'Histoire naturelle, le Code de Droit, le Dessin, un peu d'Arithmétique, & le travail des mains. Les livres élémentaires faits pour les Ecoles de campagnes, serviroient aussi pour celles des filles. Avec le secours de ces livres, les meres pourroient instruire leurs filles; ou, si l'on vouloit, on trouveroit, pour leur éducation, un secours bien précieux dans les Monasteres des femmes. Les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame tiennent des Ecoles pour les filles, & ces Dames n'en gardent pas moins bien la retraite que les autres Religieuses, n'en sont pas moins exactes à remplir tous les autres devoirs; & elles ont l'ineffimable avantage de coo-

pérer à la Mission du Sauveur du monde, en travaillant au salut des ames. Rien donc ne paroît empêcher que les autres Communautés de filles ne rendent le même service à la Religion & à la Patrie. Chaque Communauté enseigneroit les filles des Paroisses sur lesquelles leur maison est située. Le matin, on y montreroit les principes de la langue Françoisé, & l'Histoire sainte; le soir, le livre de Morale, & un précis de l'Histoire naturelle réduit aux choses d'usage. Chaque séance du matin seroit terminée par une leçon d'Arithmétique; & celle du soir, par le travail des mains.



C H A P I T R E V.

De la Discipline intérieure des Colleges.

POUR maintenir la Discipline dans les Colleges & dans les Ecoles, il faudroit établir un Bureau d'administration particulier pour chaque maison. Chacune seroit soumise à quatre Directeurs, non compris l'Evêque, qui doit veiller sur tout. Ces Directeurs seroient délégués authentiquement, & veilleroient à la manutention des classes. Il conviendrait que le Curé de la Paroisse sur laquelle se trouveroit l'Ecole, fût le Surveillant, & que tous les mois il fit la visite des classes avec le Principal de la maison, pour faire ensuite son rapport au Bureau, de l'état où il auroit trouvé les choses, & sur-tout de la maniere dont chaque Membre auroit travaillé au bien public, suivant le réglemeut que nous en allons faire.

Nous considérerons ici séparément les devoirs des différentes personnes qui concourent à remplir l'objet qui nous occupe. Principal de College, Professeurs, Parens, Maîtres de Pensions, tous trouveront des regles relatives à leur état.

Devoirs du Principal.

Le Principal est l'ame du College. En conséquence, il mettra tout en mouvement, établira par-tout le bon ordre, & présidera à tout ; à la Religion, à la Discipline, à l'Education & aux Etudes.

Devoirs du Principal par rapport à la Religion.

Le soin de la Religion est le devoir le plus essentiel du Principal : sa négligence sur ce point seroit très-criminelle, & auroit des suites très-funestes. Les instructions, la vigilance sur la fréquentation des Sacremens, & quelques

attentions particulieres rempliront cette partie.

Des Instructions.

L'ignorance de la Religion est, plus qu'on ne pense, la source funeste des désordres qui regnent dans le monde. Le Principal fera donc son possible pour que toute sa jeunesse soit instruite à fond de la Religion & de ses devoirs. Indépendamment des instructions que chaque Professeur doit faire tous les jours à ses Ecoliers suivant leur portée, & l'ordre indiqué dans le tableau des classes, le Principal en fera une générale, tous les Dimanches & toutes les Fêtes, à laquelle tout le College doit assister. On choisira pour cela le tems où les Ecoliers se préparent à entendre la Grand'Messe. Au premier coup de cloche, les Ecoliers se rendront tous dans leur classe, où ils seront reçus par leurs Professeurs; & dès que le second coup de cloche sonnera, on les conduira à la

falle d'instruction. L'instruction faite, chaque Professeur menera sa classe dans l'Eglise. Tous les Ecoliers doivent y aller deux à deux, & dans le silence. On aura attention que tous, grands & petits, aient des livres pendant la Messe, qu'ils s'en servent, & qu'ils entendent l'Office avec attention & édification.

De la Confession.

Le Principal laissera aux Ecoliers la liberté de choisir, entre les Confesseurs du College, celui qui leur plaira davantage. Le choix une fois fait, chacun donnera son nom, & celui du Confesseur à qui il s'adresse. Tous se confesseront chaque mois; &, pour qu'on soit sûr que ce devoir est rempli, chaque Ecolier donnera un billet à son Confesseur: celui-ci le déposera dans une boîte exposée à la Sacristie, composée d'autant de cases qu'il y aura de classes, & exactement fermée par les Confesseurs, qui, de même que le Principal,

en auront chacun une clef. Tous les Dimanches où il y aura eu confession la veille, le Principal ouvrira la boëte, & prendra les billets, pour les rendre à chacun des Professeurs, après qu'il aura vérifié si tous ses Ecoliers ont rempli le devoir de la Confession. Le tems de la Communion doit être libre, & dépend des dispositions intérieures, dont le Confesseur est le seul Juge. Cependant on indiquera des Communions générales pour les jours des Fêtes solennelles & de la Sainte Vierge.

Des Etudes.

Les Etudes iront toujours bien, si le Principal fait gagner l'esprit de ses Professeurs, & mettre de l'émulation dans les classes; en conséquence il observera :

1°. Que l'esprit de gouvernement est d'avoir un caractère liant & sociable, pour s'attacher ceux qu'on doit conduire, pour s'en faire estimer & aimer,

& pour s'attirer leur confiance. Il aura donc, pour ses Professeurs, des manieres douces & prévenantes; il éloignera tout air de hauteur & d'empire; il se donnera bien de garde de reprendre aucun Maître en public; il ne prendra aucun parti entre les Professeurs, & ne décidera rien par autorité; mais il aura recours aux livres & à la pluralité des voix.

2^o. Il s'appliquera à jeter l'émulation dans les classes, par les fréquentes visites qu'il y fera, pour se faire rendre compte du progrès des Ecoliers, pour animer les bons, pour exciter les médiocres & les foibles à faire des efforts, & pour appuyer en tout les Professeurs. En conséquence, il fera, toutes les semaines, des visites générales de toutes les classes, & quatre fois l'année, des visites particulières de chaque classe. Dans ces dernières visites, il sera accompagné d'un Inspecteur des classes, choisi parmi les Membres du Bureau d'admi-

niftration. Toute la féance fera employée à faire une feule classe. On y interrogera les Ecoliers fur ce qu'ils auront vu depuis la rentrée, ou le tems de la dernière visite. On tiendra registre de ces visites, & on en présentera ensuite une petite note au Bureau, afin qu'il connoisse ce qui se passe dans chaque classe. L'Ecolier qui aura le mieux réuffi dans ces examens, recevra une récompense dans le tems de la distribution générale des Prix.

De la Discipline du College.

L'exaétitude & la fermeté dans la discipline est la chose qui contribue le plus au bon ordre, à l'honneur du College, & au progrès des études. En conséquence, le Principal ne souffrira jamais, dans le College, aucun Ecolier scandaleux, qui puisse corrompre la pureté des autres, ou leur inspirer un esprit de révolte. Dans ces deux cas, il fera inflexible. S'il est obligé de souffrir

quelque tems les Ecoliers de ce caractere, ce doit être pour tâcher de les ramener d'abord par ses avis & les réprimandes convenables, ensuite par les corrections ménagées. Si tous ces secours deviennent inutiles, l'exclusion ne doit pas être différée, de peur que le mal ne se communique. Nous en disons autant des Jureurs & de ceux qui tiennent des propos indécens. Dans toutes ces occasions, le Principal aura toujours devant les yeux qu'il est chargé du salut de tous ceux qu'on lui confie, & qu'un jour Dieu lui demandera compte de toutes les ames qui se seront perdues dans son College, parce qu'il n'en aura pas éloigné le Corrupteur.

2^o. Le Principal établira l'autorité de tous ceux qui travaillent sous lui. Il soutiendra, avec fermeté & prudence, les Professeurs, & les appuiera fortement dans toutes les occasions. Il ne leur donnera jamais tort devant les Ecoliers, se réservant de s'expliquer avec eux en

particulier sur ce qu'il auroit pu avoir remarqué de défectueux dans leur administration.

3°. Comme c'est l'union, le concert, l'unanimité qui font la vie du gouvernement, il verra, le plus souvent qu'il pourra, les Professeurs; il leur proposera ses vues pour le bien du College, écoutera volontiers leurs réflexions, & fera en sorte que son esprit regne partout, afin que tout se fasse par son mouvement.

4°. Il doit se piquer de l'exactitude la plus scrupuleuse, & se souvenir que c'est chez les jeunes gens, plus que chez tout autre, que se vérifie la vérité de cette maxime: *La négligence des plus petites choses entraîne nécessairement la ruine des plus grandes.* Le Principal saisira donc tous les mouvemens du College, & les fera tous tourner vers le but commun. Il aura attention que chaque chose se fasse bien, sur-tout dans son tems, dans le tems marqué, au

moment que la cloche sonne. Il ne souffrira pas ces traîneurs qui se succèdent lentement les uns les autres. L'exactitude est d'une trop grande conséquence dans tous les emplois de la vie, pour ne pas être observée ici très-scrupuleusement. Il veillera donc à l'observation des plus légers réglemens, donnera l'exemple en tout, & engagera les Professeurs à en faire de même. Dès que la cloche sonne, le Principal, les Professeurs, les Ecoliers, tous doivent paroître.

De l'Education.

La politesse est le lien de la Société, & le coloris de la science & des vertus. Le Principal prendra donc un soin particulier de former le caractère & les mœurs des jeunes gens qui lui sont confiés; il leur inspirera le goût d'une politesse soutenue & aisée; il veillera à ce que chacun n'ait, dans son extérieur, rien de mal-propre, de rebutant, de

grossier ; rien qui décele une négligence marquée , & à ce que personne ne soit brusque , chagrin , sombre , taciturne ; qu'il ne tutoie , qu'il ne frappe point ses Condisciples ; qu'il n'ait rien d'affecté , ni de recherché dans son maintien. Il travaillera à rendre ses Eleves complaisans , doux , d'un naturel facile , patient , & ne se piquant de rien. L'aménité , la gaité , la franchise seront leur caractère dominant. Et afin de travailler sur leur esprit & sur leurs humeurs , il les prendra les uns après les autres ; il leur découvrira , en particulier & avec précaution , les défauts que leurs Confreres leur reprochent ; il les laissera parler en liberté , & les amenera doucement à reconnoître qu'ils sont tels qu'on les dépeint. Il leur proposera alors le remede & la facilité de l'appliquer. Il appuiera ce qu'il aura dit , en leur proposant l'exemple de ceux de leurs Condisciples qui se sont estimés par la qualité qu'on leur demande ; mais il

se donnera bien de garde de tirer ces exemples de la personne de quelque Confrere pour qui ceux-ci auroient montré de l'indifférence. On reverra ensuite ces jeunes gens ; on leur demandera où ils en sont , & on les loue à ou on les blâmera , suivant ce qu'ils auront fait ou refusé de faire pour leur avancement.

Des Devoirs des Professeurs & Régens.

Pour bien remplir leurs devoirs , les Professeurs & Régens observeront ce qui est prescrit dans les trois articles suivans. Le premier regardera la discipline des classes ; le second , les exercices publics qui se font à la fin de chaque année ; le troisieme , la conduite intérieure de chaque classe.

De la Discipline de chaque Classe.

La premiere chose dont un Maître doit s'occuper , c'est de faire écouter ses leçons avec silence & respect , & de

maintenir l'ordre dans sa classe. Il ne négligera rien pour cela, & se fera obéir au premier signal. Pour y réussir, les Professeurs & Régens auront soin :

1°. Que dans toutes les classes, & même en Philosophie, leurs Ecoliers changent toutes les semaines de place & de voisins, afin de leur faire éviter les familiarités si contraires au silence & à l'attention.

2°. De regarder l'émulation comme le plus grand avantage des classes. Un Maître ne sauroit être trop attentif à l'exciter & à l'entretenir parmi ses Ecoliers. Il tâchera d'inspirer, même aux médiocres, de l'ardeur pour le travail. Pour cela, il exigera que les premiers portent toujours la marque de leur distinction, qui sera une croix d'argent pour les trois premières classes, & une médaille dorée pour les deux dernières. Il exercera, autant qu'il pourra, tous ceux qui lui sont confiés ; tantôt l'un, tantôt l'autre. Il se donnera bien de

garde d'en abandonner aucun à sa paresse, en le laissant un tems considérable sans lui rien faire dire, ni sans exiger qu'il rende aucun compte de son travail. S'il est juste de faire parler plus souvent ceux qui ont le plus de talens & de bonne volonté, c'est une vraie injustice d'en négliger d'autres jusqu'à les laisser des mois entiers sans les faire parler. On prendra ces derniers quand les autres auront expliqué: on mettra ceux-ci sur la même matiere; on les aidera, on les encouragera, & on étudiera leur caractère plus particulièrement que celui des autres, afin de leur faire mettre en œuvre le peu de forces & de ressources qu'ils ont pour s'élever. Un Maître ne doit jamais désespérer d'aucun de ses Ecoliers: souvent le tems & la constance ont fait de très-bons sujets de ceux qui se feroient abrutis, si on les eût abandonnés à leur lenteur.

3°. Un des moyens les plus sûrs pour

maintenir la discipline des classes, & pour procurer l'avancement des Ecoliers, c'est de voir souvent les parens ou les Maîtres de Pension de ceux qu'on élève. Les Professeurs feront donc tout ce qu'ils pourront pour mériter leur confiance. Ils les informeront souvent de la conduite de leurs enfans ou Pensionnaires; ils leur donneront avis de tout ce qu'ils feront de bien & de mal, & prendront avec eux des mesures sages & prudentes, pour régler les récompenses ou les peines que les jeunes gens méritent. Cette regle sera plus scrupuleusement observée pour les hautes classes, où il est plus difficile de contenir les jeunes gens, & où les corrections ont plus de suite.

Des Exercices publics.

Cette sorte d'exercice est universellement pratiquée dans tous les Colleges; & cette pratique est de la plus grande utilité, pour donner aux Ecoliers une

honnête hardiesse , & pour les tenir en haleine pendant toute l'année. Quand le Maître les jugera en état d'être donnés en spectacle au Public , le Principal & l'Inspecteur feront une des visites générales , pour examiner s'ils sont en état de rendre compte de tout ce qu'ils ont vu pendant l'année. Après cet examen , on décidera ceux qui doivent paroître. Ceux qui auront négligé de s'instruire pour cela , on les punira , chacun à proportion de sa négligence & de ses talens ; on les chargera d'ouvrages pour le tems des congés qui suivent l'explication. On les mettra par-là dans l'heureuse nécessité de travailler plus sérieusement l'année suivante.

De la conduite du Maître dans sa Classe.

1°. Le Professeur ne perdra pas de vue qu'il doit son tems à son état : il en ménagera donc tous les momens , les mettra tous à profit , pour le plus grand bien de ceux qui lui sont confiés , ayant soin de se rendre dans sa classe

aussitôt que le moment arrive de s'y trouver, & ne la quittant que pour des affaires indispensables.

2°. Les Maîtres, dans l'éducation de leurs Eleves, doivent moins se proposer de leur apprendre des sciences que de leur donner de la Religion, de leur former l'esprit & le cœur, de leur inspirer des principes d'honneur & de probité, de leur faire prendre de bonnes habitudes, & de corriger les mauvaises inclinations qu'ils remarqueront dans leur caractère.

3°. Dès les premiers jours, ils étudieront le caractère de leurs Ecoliers, afin de se mettre en état de les bien conduire : il s'appliqueront à connoître leurs humeurs, leur pente, leurs talens, leurs passions, leurs inclinations dominantes.

4°. Ils prendront, dès les commencemens, une très-grande autorité, & feront tout ce qu'ils pourront pour ne pas la perdre. En conséquence, ils évi-

reront de se familiariser avec leurs Écoliers ; ils prendront au contraire un air de retenue & de sévérité pour se faire obéir & respecter. Ils s'étudieront à avoir un caractère d'esprit égal , ferme , modéré & toujours maître de lui-même. Ils se donneront bien de garde de paroître jamais agir par caprice & par emportement.

5°. Ils accorderont de bonne grace tout ce qu'ils croiront devoir accorder. Mais s'ils ont des raisons pour refuser , ils ne céderont jamais ni aux cris , ni aux importunités , de peur d'accoutumer leurs Ecoliers à devenir importuns & chagrins. Cette ferme résistance rompra la volonté des jeunes gens , & fera que l'obéissance ne leur coûtera plus rien dans la suite.

6°. Ils se feront aimer & craindre en même tems. Pour y réussir , ils se regarderont comme tenant la place de ceux qui les leur ont confiés. Ils se feront un vrai plaisir de s'intéresser pour

eux auprès de leurs parens , afin de leur en obtenir ce qu'ils desirent. Quand ils seront obligés de les reprendre , leurs réprimandes ne seront ni ameres , ni offensantes. Ils les avertiront souvent de leurs devoirs , & leur feront sentir la joie qu'ils ont de les voir marcher dans le sentier de la vertu.

7°. Le Maître prendra garde à la qualité des châtimens qu'il exerce , au tems , à la maniere de les faire. Les arrêts , les privations de congés , de récréations , de menus plaisirs , de choses qui plaisent le plus aux jeunes gens , seront les châtimens ordinaires. Le fouet a quelque chose d'indécent & de bas , qui n'est propre qu'à abrutir certains esprits rampans , bas & vils , & à dégoûter pour toujours les caracteres opposés à ceux-ci. On n'emploiera donc la verge que dans les cas extrêmes , & on n'y viendra que par degrés , & après avoir mis en usage tous les moyens qui sont propres à épargner ce châtiment servile & humiliant.

8°. Il faut faire un juste discernement des fautes qui méritent d'être punies, d'avec celles qui doivent être pardonnées. Celles qui arrivent par inadvertence, par ignorance, par légèreté, par foiblesse, celles en un mot qui ne font pas l'effet de la malice ou d'un mauvais caractère, doivent être pardonnées; mais on punira sévèrement & sans pitié l'opiniâtreté dans le mal, l'indocilité & la désobéissance, quand elles seront soutenues. Le Régent mettra alors tout en usage pour faire rentrer son Ecolier en lui-même, & pour corriger, s'il le peut, son mauvais naturel. Et quand tout sera inutile, il faudra en venir à la verge, pour les Ecoliers des classes inférieures; & à l'exclusion du Collège pour les autres. De tous ces défauts, le plus difficile à corriger, c'est la paresse opiniâtre & insensible. Il faut d'abord voir si elle n'est pas produite ou soutenue par un autre vice. Le jeune homme ne voit

peut-être pas l'utilité qu'il peut retirer de ses études ; il ne se propose peut-être aucune fin. Il se peut faire qu'il manque de Religion, qu'il n'est pas assez suivi dans la maison paternelle ; il fréquente peut-être des paresseux, des joueurs ou des coureurs. Il faut attaquer tous ces défauts par des remèdes différens. Si l'on voit que rien ne profite, on essayera de rendre l'étude supportable à cet Ecolier, en ne le faisant parler qu'après que plusieurs autres auront déjà rendu compte du même sujet. Quand tout aura été employé sans fruit, il faut en venir aux châtimens, & aux châtimens les plus sévères. Peut-être que la douleur & la crainte feront ce que la Religion & l'honneur n'auront pu faire.

9°. Le châtiment une fois jugé nécessaire, il y aura un tems & une manière de le faire subir. On ne punira jamais l'Ecolier dans l'instant même de sa faute, de peur de le pousser à bout,

& de lui en faire commettre de nouvelles, en l'aigrissant : mais on lui donnera le tems de rentrer en lui-même, de sentir son tort, & de bien voir toute l'étendue de sa faute. Il faut donc attendre qu'il ait l'esprit assez libre pour reconnoître sa faute, pour l'avouer, pour vaincre sa passion, & pour sentir la justice & l'importance des avis qu'on lui donne, & des corrections qu'on lui fait.

10°. Le Maître ne punira jamais avec passion, lorsqu'il est trop frappé de la faute qu'il veut punir. Il se donnera bien de garde de paroître en colere ; & jamais il ne paroitra plus modéré, que quand il punira des fautes qui le regardent personnellement.

11°. Il ne punira jamais par lui-même, parce qu'on ne peut gueres punir sans émotion, & sans paroître être en colere. Ce qui pourroit avoir deux inconvéniens également dangereux : peut-être que le Maître poufferoit la
correction

Correction plus loin qu'il ne conviendrait ; peut-être aussi que l'Ecolier la regarderoit comme la fuite de la mauvaise humeur du Régent. Dans ces deux cas , il n'y a pas de fruit à attendre des corrections.

12^o. Le tems de la correction arrivé, le Maître évitera d'exciter l'aigreur de son Eleve , en lui disant des choses dures , & en lui marquant trop de mépris. Il l'avertira de la présence de Dieu, qui voit tout , & qui a tant d'horreur du péché , qu'il est mort pour l'expier. Il lui dira que cet Etre souverain attend du Maître , qui tient sa place , qu'il ne laissera pas sans remede le mal dans les jeunes gens confiés à ses soins & à sa vigilance , & qui ne se corrigent pas ; il indiquera en même tems les moyens & la facilité d'éviter une seconde fois la même faute. Enfin , il fera son possible pour empêcher que ce jeune homme ne croye qu'il est prévenu.

13^o. Comme les enfans aiment à être

traités en gens raisonnables, dès l'âge le plus tendre, le Maître les entretiendra dans cette bonne opinion, en leur rendant toujours raison de la conduite qu'il tient à leur égard. Il ne prétendra jamais les assujettir par une autorité absolue. Il leur proposera un but solide & agréable; il les soutiendra dans leur travail par mille espérances flatteuses. Il leur dira, par exemple: c'est pour vous mettre en état de vous faire honneur, que j'exige cela de vous. Je connois mieux vos talens que vous; vous ne connoissez pas assez vos forces; vous pouvez facilement vous distinguer des autres: encore un effort, & vous serez au point où je vous veux; j'ai des vues particulières sur vous, &c. On fera l'éloge de tout ce qu'ils feront de bien, & on les soutiendra dans toutes leurs démarches.

14°. Le Professeur mettra tout en œuvre pour rendre l'étude agréable. Pour y réussir, il se souviendra que

tout dépend des premières impressions, & qu'on doit mettre beaucoup de goût dans ses premières leçons, pour les rendre aimables. Il fera en sorte que si un enfant n'est point encore capable d'aimer l'étude, il ne la prenne pas du moins en aversion. Il faudra pour cela intéresser son amour-propre, & lui donner lieu d'être content de ce qu'il a fait, l'en louer, proposer des attaques dans toutes les classes, pour les leçons, pour les explications, pour ceux qui auront le mieux rendu certaines difficultés, & attacher de petites récompenses à ces disputes littéraires, & jamais n'aller plus vite que leur jugement ne le permet.

15°. Il travaillera à se faire aimer. Si ses Ecoliers l'aiment, ils l'écouteront volontiers; ils se rendront dociles, se feront un vrai plaisir d'entendre ses leçons; ils recevront de bonne grace ses avis & ses corrections, seront sensibles à ses louanges, & ils s'efforceront

de mériter son amitié, en s'acquittant bien de leurs devoirs.

16°. Il ne perdra jamais de vue que l'étude dépend de la volonté qu'on ne peut contraindre. Par conséquent, il emploiera beaucoup de douceur, de raison, de modération, de sang-froid, de patience, d'adresse, pour conduire une classe tumultueuse, composée d'une multitude de gens tous différens par leurs mœurs, par leur caractère, par leurs vues & par leur éducation, pour les faire tous marcher de concert, & pour amener à un même but ces différens tempéramens.

17°. Comme rien ne se dit & ne se fait impunément devant les jeunes gens, un Maître parlera & agira toujours devant eux de manière à les édifier, & à les porter au bien. Il pratiquera toujours le premier ce qu'il conseille, & évitera de même ce qu'il blâme.

18°. Le Maître doit veiller à la conservation de l'innocence de la jeunesse.

qui lui est confiée. C'est-là la fin principale pour laquelle il est établi dans la place qu'il occupe. Il travaillera donc à sa propre sanctification, avant que de travailler à celle des autres, de peur qu'en voulant obtenir de Dieu des grâces pour les autres, il ne les éloigne par les défauts qui lui sont personnels. Il montrera en même tems un grand zele pour le salut de ses Eleves; il en deviendra le Pere & l'Apôtre; il sera touché de leurs dangers comme du sien propre, & il sera sensible à leurs défauts, au point de mettre tout en œuvre pour les rappeler au bien.

*Des Devoirs des Parens & des Maîtres
de Pensions.*

1^o. Les Parens sont les premiers Maîtres de leurs enfans. Ils doivent donner plus de soins à leur éducation, qu'à leur ménager les biens de la fortune. Ils ne doivent pas croire qu'ils sont déchargés du soin de leurs enfans dès qu'ils

les ont placés dans un College. C'est au contraire le tems critique qui va décider de leur sort pour le bien ou pour le mal. Il faut redoubler de zele, visiter souvent le Principal & les Professeurs, & prendre avec eux des mesures uniformes pour éloigner les mauvaises compagnies, pour appuyer les Maîtres de toute leur autorité, pour les seconder dans leurs vues, & pour concourir avec eux à assurer l'éducation de leurs enfans. Il seroit bien honteux pour des parens de montrer de l'indifférence dans une affaire si importante, & qui les touche de si près. Un Professeur doit partager tous ses soins à toute une C. assemblée nombreuse; il n'est donc pas surprenant que le zele le plus ardent de sa part, ne fasse pas autant de bien qu'en peut faire un pere qui n'a qu'un fils, & qui l'a eu habituellement sous les yeux depuis son enfance.

2°. Dès qu'un Ecolier ne pourra se rendre en classe au tems marqué, les

parens ne manqueront pas d'en faire avertir le Professeur.

3°. Tous les Samedis, dès qu'un Ecolier rentrera à la maison paternelle, il sera obligé de remettre à ses parens le certificat de son exactitude à remplir ses devoirs; & si ceux-ci voient qu'il n'en a point obtenu, ils seconderont les vues du Professeur, soit en lui faisant garder les arrêts, soit en travaillant sur ses défauts. Tous les Lundis, les Ecoliers seront renvoyés avec un billet qui apprendra au Maître ce que l'on a fait à la maison pour les rendre dignes d'être bien reçus en classe.

4°. Les Parens retiendront très-exactement leurs enfans, les feront travailler sous leurs yeux, & présideront à leurs divertissemens, soit par eux-mêmes, soit par quelque personne de confiance. Faute de ces sages précautions, les enfans perdent, à la maison, tout le fruit des leçons qu'on leur fait en classe.

Ce que nous venons de dire pour les Parens , nous le disons pour les Maîtres de Pensions. Ils manqueroient à la conscience & à l'honneur , s'ils ne montreroient autant de zele que ceux-ci pour le bien de ceux qui sont confiés à leurs soins. Le Principal & un des Professeurs feront , deux fois l'année , la visite des Pensions. On les informera de la maniere dont les Ecoliers s'y conduisent , de leurs forties , des heures de leur lever , de leur coucher , du tems qu'ils emploient ordinairement à l'étude , &c. Les Maîtres se feront toujours un plaisir d'écouter les plaintes des Maîtres de Pension , de leur rendre justice , & de les faire obéir & respecter ; ceux-ci doivent donc s'adresser à eux avec confiance.

Des Devoirs des Ecoliers.

1^o. Les jeunes gens commenceront par mettre Dieu dans leur intérêt. C'est lui qui est la source des lumieres , &

de qui descend tout don parfait. Il répand principalement ses trésors sur ceux qui le craignent, qui l'aiment, qui observent sa loi, & qui ne travaillent que pour sa gloire. Un Ecolier servira donc bien Dieu, dans le dessein de lui plaire, & d'obtenir ses lumières pour réussir dans ses études, puisque c'est de son éducation que dépend son bonheur pour le tems & pour l'éternité.

2^o. Les Ecoliers se feront un petit plan de conduite pour le tems de leurs études. Ils tâcheront de se lever tous les jours de bonne heure; ils entendront la Messe avec piété, se rendront ponctuellement en classe dans le tems marqué, & écouteront, dans le silence & avec attention, les leçons de leur Maître.

3^o. Ils se souviendront qu'il n'y a personne qu'ils doivent plus aimer, après leurs parens, que ceux qui les instruisent. Ils tâcheront aussi d'aimer les sciences qu'ils leur enseignent, & qui peuvent les rendre heureux.

4°. Ils vivront dans un grand respect pour leurs Maîtres , puisqu'ils leur tiennent lieu de peres ; que c'est d'eux qu'ils reçoivent l'instruction , qui est la vie de l'ame ; que c'est à leurs soins qu'ils sont redevables d'être fortis de l'ignorance , de s'être corrigés de leurs défauts , & d'avoir pris des sentimens d'honneur & de probité.

5°. Ils feront dociles & obéissans jusqu'à la tendresse , même dans les momens qu'on est obligé de les châtier , puisque les Maîtres n'ont en vue , dans tout ce qu'ils font , que le bien de ceux qu'ils conduisent.

6°. Ils feront de leur mieux pour bien employer tous leurs momens , en se souvenant qu'un Ecolier qui perd son tems , blesse toutes les loix de la justice. Il pèche contre Dieu , qui ne l'a mis au monde que pour y travailler , contre ses Parens , dont il vole le bien , en le dissipant à des bagatelles , & en l'employant contre leurs plus justes inten-

tions ; il pèche contre ses Professeurs , qui ont droit de voir porter des fruits au champ qu'ils cultivent avec tant d'assiduité & de peine ; il pèche contre la Société , qui lui procure une instruction gratuite dont il ne profite pas ; il pèche enfin contre lui-même , parce qu'il se déshonore dans le monde , où l'ignorance l'expose au mépris , & qu'il se perd pour l'autre vie , où , pour être réprouvé , il suffit d'avoir été un serviteur inutile. Or , pour bien employer leur tems , les Ecoliers tâcheront de faire ce qu'ils doivent faire , de le bien faire , & de le faire en son tems.

7°. Ils auront beaucoup d'éloignement pour les mauvaises compagnies , qui altèrent & ruinent toujours les mœurs les plus innocentes , confirment dans le désordre ceux qui ont commencé d'être vicieux , & entraînent souvent dans un abîme de malheur ceux qui les fréquentent.

8°. Ils se montreront obligeans en-

180 PLAN D'ÉDUCAT. PUBLIQUÉ.
vers leurs Confreres , sensibles à l'humiliation de ceux qui ont mérité de recevoir des corrections , & patiens pour souffrir les défauts des autres.

9°. Ils banniront de tous leurs discours les faux rapports, les mauvaises plaisanteries, & tout ce qui peut blesser la charité & la pureté. On ne dit rien des imprécations & des juremens : on est bien éloigné de soupçonner que des enfans, à l'éducation desquels on veille avec tant de soins, puissent jamais tomber dans des vices si bas & si déshonorans.

F I N.

E R R A T A.

- P**AGE 53, ligne 16, tu crée, *lisez* tu crées.
Page 69, ligne 1, tant que, *effacez* que.
Page 71, ligne 9, s'ils ont le loisir, *mettez* s'ils
en ont le loisir.
Page 116, ligne 11, Tite-Live, *ajoutez* Tacite.
Ibid. avant-derniere lig. s'exerceront, *ajout.* au.
Page 117, avant-derniere ligne, en pronon-
çant, *lisez* proposant.
Page 136, ligne 1, vont chez eux, *lisez* vont
chez lui.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un manuscrit intitulé : *Plan d'Education publique, &c.* Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 26 Février 1777. DU PLAQUET.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres, nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le sieur VADELINCOURT Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un ouvrage ayant pour titre : *Plan d'Education publique, &c.* s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere, dans aucun lieu de notre obéissance : à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la présente Permission ; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à

L'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, es mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en fera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur DE MEAUPÉOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMENIL; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposé, & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & n'obstant clameur de haro, charte normande, & lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le neuvième jour du mois d'Avril, l'an de grâce mil sept cent soixante-dix-sept, & de notre règne le troisième. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n. 967, fol. 328, conformément au Règlement de 1723, qui fait défenses, art. IV, à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement; & à la charge de fournir, à la susdite Chambre, huit exemplaires prescrits par l'article CVIII du même Règlement. A Paris, ce 11 Avril 1777.

LAMBERT, Adjoint.



